



Bulletin Officiel

N°6829 Mardi 28 mars 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- AGO 3

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- AGE 4

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO AGE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- AGO 5

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL- AGE 8

ASSEMBLEE ELECTIVE

SMART TUNISIE 9

COMMUNIQUE DE PRESSE

SMART TUNISIE 10

NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TLF 2023-1 11

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

CIL 2023-1 12

TLF 2023-1 17

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 22

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- BH ASSURANCE

ATTIJARI FCP CEA

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2022

- SOCIETE INDUSTRIELLE OLEICOLE SFAXIENNE-ZITEX -SIOS-ZITEX- (INDIVIDUELS)

- SOCIETE INDUSTRIELLE OLEICOLE SFAXIENNE-ZITEX -SIOS-ZITEX- CONSOLIDES)

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

Sur décision du Conseil d'Administration du 16 mars 2023, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue à l'institut arabe des chefs d'entreprises (IACE), les berges du lac, Tunis, le Mardi, **18 AVRIL 2023 à 11 heures**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport d'activité et des Etats Financiers individuels de l'exercice 2022 ;
- 2) Approbation des conventions et opérations spéciales de l'exercice 2022 ;
- 3) Approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice 2022 ;
- 4) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022 ;
- 5) Reclassement des comptes de réserves ;
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;
- 7) Approbation des montants des jetons de présence relatifs à l'exercice 2022 ;
- 8) Nomination d'administrateurs ;
- 9) Nomination d'un commissaire aux comptes ;
- 10) Renouvellement de l'autorisation du Conseil d'Administration à acheter et à revendre les actions de la CIL en bourse et d'en fixer les conditions et les modalités d'exécution ;
- 11) Emission d'Emprunts Obligataires ;
- 12) Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant 10 actions ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

Sur décision du Conseil d'Administration du 16 mars 2023, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue à l'institut arabe des chefs d'entreprises (IACE), les berges du lac, Tunis, le Mardi, **18 AVRIL 2023 à 12 heures**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Augmentation du capital ;
- 2) Modification de l'article 6 des statuts ;
- 3) Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant au moins une action ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

2023 – AS – 0235

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 18 avril 2023.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et relatives à l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves pour réinvestissement résultant des exercices antérieurs à 2020 pour un montant de 9.153.480 Dinars, devenues libres au cours de cette année, dont un montant de 134.380 Dinars distribuable en franchise de retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

Résultat net 2022		17 533 523,611
<i>Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :</i>	<i>1 303,776</i>	
<i>Réserves reclassées (distribuables en franchise de R/S) (*) :</i>	<i>134 380,000</i>	
Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :		135 683,776
	<i>28 976</i>	
<i>Report à nouveau (soumis à la R/S)</i>	<i>833,857</i>	
<i>Réserves reclassées (soumis à la R/S) (*)</i>	<i>9 019 100,000</i>	
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)		37 995 933,857
Total		55 665 141,244
Dotation au fonds social		-800 000,000
Réserves pour Réinvestissements exonérés		-11 080 500,000
Solde à affecter		43 784 641,244
Total des Dividendes à distribuer		-11 000 000,000
Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :	135 683,776	
	32 648	
Report à nouveau (soumis à la R/S)	957,468	
Total Report à nouveau		32 784 641,244

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.

(*) : Voir cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 2,2 DT par action, totalement soumis à la retenue à la source conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération du Comité d'Audit et du Comité des Risques créés conformément aux dispositions de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers à 30 000 DT par Comité au titre de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence relatifs à l'exercice 2022, englobant les rémunérations des Comités, à 180 000 DT à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'administrateurs indépendants au sens de l'article 47 de la loi n°2016-48 et pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la désignation de en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires minoritaires tels que définis par l'article 47 de la loi n°2016-48, élu lors de l'assemblée électorale du 03 avril 2023, pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'Administrateur pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025 les membres suivants :

- Mohamed BRIGUI
- TUNISIAN TRAVEL SERVICE
- Héla BRIGUI HAMIDA
- Habib BOUAZIZ
- Sofiene HAJ TAIEB

Cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant que commissaire aux comptes, représenté par, pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2025, et ce pour la vérification et la certification des états financiers individuels et consolidés de la société ainsi que des états financiers IFRS.

Cette résolution est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale autorise expressément le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse dans les conditions suivantes :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2025.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital en tenant compte des titres détenus actuellement par la société.

Cette résolution est adoptée à

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000D) et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2023, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 18 avril 2023.

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide, l'augmentation du capital social de la somme de dix million (10 000 000D) de Dinars pour le porter à trente-cinq million (35 000 000D) de dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés » et distribution de deux million (2 000 000) actions gratuites (soit deux actions gratuites pour 5 actions anciennes) avec jouissance le 01/01/2023.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

Article 6 : Capital Social

Le capital social de la Société est fixé à la somme de trente-cinq million (35 000 000) de Dinars divisé en sept million (7 000 000) d'actions de cinq (5) Dinars chacune, toutes souscrites en numéraire.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE ELECTIVE

SMART TUNISIE

9. BIS impasse N°3, Rue 8612.ZI charguia 1-2035 Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la société SMART TUNISIE sont invités à assister à la réunion de l'assemblée élective qui se tiendra le vendredi 28 avril 2023 à 14h00 à l'Hôtel Dar El Marsa - 75 Avenue Habib Bourguiba, 2078 La Marsa- Tunisie et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration et ce pour la période restante du mandat de son prédécesseur (2023 et 2024) prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

2023 – AS – 0238

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SMART TUNISIE

9. Bis Impasse N°3, Rue 8612.ZI Charguia 1-2035 Tunis

La Société SMART TUNISIE informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du vendredi 24 mars 2023, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2022 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés, relatifs à l'exercice 2022, qui ont été soumis aux Commissaires aux Comptes :

- Les états financiers individuels font apparaître un résultat net au 31/12/2022 de 18 047 820 dinars.
- Les états financiers consolidés font apparaître un résultat net au 31/12/2022 de 18 087 217 dinars.

Le Conseil d'Administration a décidé de :

- Convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le vendredi 28 avril 2023.
- Proposer la distribution d'un dividende de 1,700 dinars par action à prélever sur la prime d'émission en exonération d'impôt.
- Convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le vendredi 28 avril 2023 à l'effet de délibérer sur une augmentation de capital par incorporation des réserves de 14 462 060 dinars et ce par l'attribution de (02) actions nouvelles gratuites pour cinq (5) actions anciennes. Ces actions seront attribuées gratuitement aux propriétaires des 7 231 031 actions en deux tranches égales de 1 466 206 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} janvier 2024. La société procédera à l'acquisition et à l'annulation des droits d'attribution rompus.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2023 – AS – 0239

AVIS DES SOCIÉTÉS

NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

**Emprunt Obligataire
«TLF 2023-1»**

Tunisie Valeurs, l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire « **TLF 2023-1** » porte à la connaissance du public que l'agence de notation Fitch Ratings a publié sur son site en date du **14/03/2023** la notation définitive relative à cette émission. Ainsi, ledit emprunt est noté à long terme **BBB** (tun) selon l'échelle de notation de l'agence.

Ci-après le lien de cette notation:

<https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768#securities-and-obligations>

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022 pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«CIL 2023-1»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **14/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2022, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **16/03/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de vingt (20) Millions de dinars susceptibles d'être porté à trente (30) Millions de Dinars et a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « CIL 2023/1 » comme suit :

- Montant : 20 Millions de Dinars susceptible d'être porté à 30 Millions de Dinars ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux : 10,55% ;
- Remboursement : annuel constant.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

20 000 000 DT susceptible d'être porté à 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptible d'être portées à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2023/1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **04/04/2023** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/06/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximal de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/06/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **04/07/2023**, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **04/04/2023** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 10 rue Pierre de Coubertin, 1001 Tunis.

But de l'émission :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » a prévu, pour l'année 2023, des mises en force qui s'élèvent à 315 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 30 millions de dinars par emprunts obligataires, le reste par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « CIL 2023-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I, Intermédiaire en bourse.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/06/2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **15/06/2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **10,55%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le (1/5) un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le **15/06/2028**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués, le 15 juin de chaque année à partir du **15/06/2024**.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/06/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,55%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**CIL 2023-1**» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,645 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

Le 18/10/2022, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribué à la « CIL » de **BBB(tun)** avec perspective **stable** et la note nationale à court terme de **B (tun)** .

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/compagnie-internationale-de-leasing-80361173>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 15/03/2023, sur l'échelle nationale, la note provisoire **BBB (tun) (EXP)** à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings :

www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « CIL 2023-1 » est émis par appel public à l'épargne, les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2023-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

Marché des titres :

La CIL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La CIL s'engage dès la clôture de l'emprunt «CIL 2023-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/03/2023** sous le n°**23-1097**, du document de référence « CIL 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **17/03/2023** sous le n°**23-002**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2023 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 10 rue Pierre de Coubertin, 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.tn
Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2023 et les états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023 et le 30/04/2023.

2023 – AS – 0210

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022 pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«TLF 2023-1»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le 26/04/2022 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 19/12/2022 a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « TLF 2023-1 ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de **25 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars**, des durées entre 5 à 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,50% brut l'an au minimum et 11,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et le taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : **10,55% brut l'an sur 5 ans**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « TLF 2023-1 » est d'un montant de 25 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 250 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TLF 2023-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le 27/03/2023 et clôturées sans préavis au plus tard le 27/04/2023. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt). Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/04/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/04/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **04/05/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **27/03/2023** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 380 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 60 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 136 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 25 millions de dinars par des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2023-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/04/2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **27/04/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **TLF 2023-1** » seront offertes à un taux d'intérêt fixé comme suit :

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10,55%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **27/04/2028**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **27 avril** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **27/04/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,55%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**TLF 2023-1**» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,645 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **18 octobre 2022**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**. Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-affirms-national-ratings-of-seven-tunisian-nbfis-upgrades-unifactor-to-bbb-tun-18-10-2022>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **03/03/2023** la note **provisoire** à long terme **BBB (EXP) (tun)** à l'emprunt obligataire « TLF 2023-1 ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2023-1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2023-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2023-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2023-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **09/03/2023** sous le n°**23-1095**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2022 » enregistré auprès du CMF en date du **29/08/2022** sous le n°**22-007**, de l'actualisation du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2022 » enregistrée auprès du CMF en date du **27/02/2023** sous le n° **22-007/A001**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2023 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2022 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2023.

La note d'opération, et le document de référence et son actualisation susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, Amen Invest, Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2023 et les états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2023 et le 30 avril 2023.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	111,314	111,332
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	153,878	153,906
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	127,813	127,834
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	138,525	138,550
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	133,425	133,449
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	134,723	134,749
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	128,021	128,040
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	51,496	51,504
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	37,356	37,363
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANTI	BH INVEST	06/07/09	125,430	127,299	127,320
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	112,061	112,080
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	19,754	19,758
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	135,703	135,731
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
15	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	133,310	133,332
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	12,863	12,865
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	189,600	189,648
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,763	12,765
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	107,611	107,634
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	110,704	110,727
21	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,466	15,470
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,086	2,086
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	69,156	69,165
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	144,994	145,339
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	107,285	107,724
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	119,102	119,121
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	150,638	151,134
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	570,358	571,890
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	145,557	146,313
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	187,763	187,593
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	102,074	102,745
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	140,656	141,241
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	165,654	165,865
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	153,113	153,739
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	23,749	23,891
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	99,983	100,280
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,022	1,027
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,009	1,013
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 416,502	2 416,171
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	149,416	149,380
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	237,375	235,846
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,076	3,049
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,766	2,743
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	57,726	58,262
45	FCP HAYET MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,391	1,393
46	FCP HAYET PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,259	1,253
47	FCP HAYET VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,256	1,246
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	En liquidation	En liquidation	En liquidation
49	FCP MOUASSASSET *	AFC	17/04/17	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	14,198	14,040
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,095	11,115
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	13,879	14,089
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	88,749	89,001
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,255	1,248

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	110,511	111,800	111,822	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,870	103,118	103,133	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	108,391	109,950	109,968	
58 ATTJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,715	107,176	107,196	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,550	109,177	109,197	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	110,919	112,518	112,539	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	107,140	108,746	108,773	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	104,280	105,933	105,954	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	103,690	103,708	
65 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,845	111,554	111,577	
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	107,317	108,873	108,910	
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,655	106,991	107,004	
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	102,251	102,268	
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,732	106,296	106,317	
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	107,499	108,242	108,251	
71 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	105,178	106,657	106,675	
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	103,440	104,438	104,451	
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	108,359	109,668	109,684	
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	104,015	105,495	105,512	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	113,025	114,597	114,617	
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,705	107,893	107,918	
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	110,477	112,009	112,031	
78 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	100,335	100,362	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,360	112,118	112,137	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	65,764	60,273	60,519	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	106,071	107,513	108,021	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,387	17,375	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	300,969	301,687	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 234,206	2 242,234	2 247,010	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,956	72,761	72,903	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	56,220	57,138	57,210	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	109,070	109,581	109,585	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,752	10,841	10,838	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,272	15,528	15,565	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	16,885	16,900	17,047	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,732	14,805	14,927	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	105,511	109,374	109,819	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	88,841	85,648	85,601	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	92,986	89,325	89,179	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	104,071	104,637	104,692	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	97,107	95,900	96,187	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,448	10,607	-	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	99,428	99,770	
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	155,152	150,932	152,041	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	96,706	96,270	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	122,668	123,341	123,081	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	134,288	133,557	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	193,326	192,530	191,739	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	180,147	180,361	179,479	
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	175,611	176,090	175,967	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	23,571	23,479	23,424	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	151,098	152,256	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 102,070	10 117,465	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	159,484	159,902	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	94,019	97,380	96,615	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 779,110	4 821,861	4 866,463	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,459	10,463	10,464	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	172,906	173,800	173,982	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	11 156,623	11 203,710	11 219,154	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	10 073,844	10 214,845	10 177,347	
118 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 000,000	10 015,359	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,612	127,606	128,236	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	986,799	981,370	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -		71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra		71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE : BH ASSURANCE

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La société BH ASSURANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 Avril 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Tarek ZAHAF et M Sofiane Ben Amira.

BILAN
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe n°1

Actifs du Bilan

	31/12/2022			31/12/2021
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	7 494 941	3 925 013	3 569 928	1 475 304
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	7 494 941	3 925 013	3 569 928	1 475 304
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	4 775 553	3 054 865	1 720 688	1 390 436
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	543 919	476 700	67 219	91 798
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	5 319 472	3 531 565	1 787 907	1 482 234
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 848 531	2 289 054	2 559 477	2 736 079
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 592 437	5 246 551	2 345 886	2 704 298
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	12 332 421	2 237 621	10 094 800	9 897 631
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	14 325 000		14 325 000	15 345 000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	18 632 306	2 058 696	16 573 610	18 831 461
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	116 829 695	500 000	116 329 695	92 230 061
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	1 229 147		1 229 147	1 289 610
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	24 700 000		24 700 000	15 000 000
AC336 Autres	23 985 876	1 964 176	22 021 700	19 406 877
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	651 555		651 555	682 358
	225 126 968	14 296 098	210 830 870	178 123 375
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux contrats en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	10 421 048		10 421 048	8 823 993
AC520 Provision d'assurance vie	48 015 953		48 015 953	44 641 935
AC530 Provision pour sinistres (vie)	15 598 465		15 598 465	14 177 140
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	15 501 968		15 501 968	11 029 763
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	89 537 434		89 537 434	78 672 831
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises	4 272 966		4 272 966	3 836 821
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	64 099 182	13 534 334	50 564 848	41 934 627
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	7 607 369	1 060 238	6 547 131	4 733 314
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	261 672		261 672	95 679
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	52 628		52 628	595 634
AC633 Débiteurs divers	1 787 554	58 405	1 729 149	1 568 937
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	78 081 371	14 652 977	63 428 394	52 765 012
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	64 444 090		64 444 090	61 574 916
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	2 644 691		2 644 691	2 522 301
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation	291 469		291 469	174 000
AC733 autres comptes de régularisation	6 751 769		6 751 769	5 190 941
AC74 Ecart de conversion	201 591		201 591	523 336
AC75 Autres				
	74 333 610		74 333 610	69 985 494
	479 893 796	36 405 653	443 488 143	382 504 250

BILAN
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe n°2	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres et passifs du bilan		
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	45 253 759	34 980 621
CP3 rachat d'actions propres		
CP4 autres capitaux propres	19 066 799	18 566 799
CP5 résultat reportés	174 665	721 175
total capitaux propres avant resultat de l'exercice	77 795 223	67 568 595
CP6 résultat de l'exercice	13 306 391	13 147 954
total capitaux propres avant affectation	91 101 614	80 716 549
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impots		
PA23 autres provisions	402 110	816 565
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	25 998 825	25 355 500
PA320 provision pour assurance vie	146 166 097	118 933 594
PA330 provision pour sinistres (vie)	24 814 370	22 424 321
PA331 provision pour sinistres (non vie)	68 832 210	60 048 362
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	804 076	986 073
PA350 provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)		
	266 615 578	227 747 850
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	57 493 904	48 993 088
	57 493 904	48 993 088
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	6 949 708	5 036 821
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	5 389 180	5 232 132
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues	463 997	448 019
PA632 personnel	20 946	16 594
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	3 438 856	2 425 740
PA634 créditeurs divers	6 175 822	5 658 269
PA64 ressources spéciales		
	22 438 509	18 817 575
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs	1 196 987	
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	4 239 441	5 412 623
PA72 écart de conversion		
	5 436 428	5 412 623
	443 488 143	382 504 250

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe 3

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie		OPERATIONS BRUTES 31/12/2022	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2022	OPERATIONS NETTES 31/12/2022	OPERATIONS NETTES 31/12/2021
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	93 706 798	-15 962 474	77 744 324	78 318 544
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-643 325	1 597 055	953 730	-578 580
		93 063 473	-14 365 419	78 698 054	77 739 964
PRNT3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'etat de résultat</u>	6 095 254		6 095 254	4 793 344
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>				
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11	Montants payés	-55 749 479	2 605 161	-53 144 318	-48 759 473
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	-8 783 848	4 472 206	-4 311 642	-3 944 944
		-64 533 327	7 077 367	-57 455 960	-52 704 417
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	164 352		164 352	-262 104
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-606 182		-606 182	-381 168
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41	Frais d'acquisition	-9 419 305		-9 419 305	-10 066 475
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition	122 389	-1 196 987	-1 074 598	236 864
CHNV43	Frais d'administration	-15 163 381		-15 163 381	-14 738 000
CHNV44	commission recues des réassureurs		4 349 043	4 349 043	3 845 935
		-24 460 297	3 152 056	-21 308 241	-20 721 676
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>	-122 997		-122 997	
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>				
RTNV	Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance non vie	9 600 276	-4 135 996	5 464 280	8 463 943

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe n° 4

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

		OPERATIONS BRUTES 31/12/2022	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2022	OPERATIONS NETTES 31/12/2022	OPERATIONS NETTES 31/12/2021
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	67 942 823	-24 229 479	43 713 344	32 399 825
		67 942 823	-24 229 479	43 713 344	32 399 825
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 21	Revenus des placements	10 897 351		10 897 351	7 843 241
PRV 22	Produits des autres placements				
PRV 23	Repise de correction de valeur sur placements	275 307		275 307	856 629
PRV 24	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
		11 172 658		11 172 658	8 699 870
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	-22 515 708	7 548 501	-14 967 207	-17 269 512
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	-2 390 049	1 421 325	-968 724	-1 837 724
		-24 905 757	8 969 826	-15 935 931	-19 107 236
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	-27 232 503	3 374 018	-23 858 485	-10 568 210
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>				
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	-12 632 804		-12 632 804	-11 344 234
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43	Frais d'administration	-3 825 877		-3 825 877	-3 308 825
CHV44	commission recues des réassureurs		11 833 698	11 833 698	10 479 280
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-1 419 120		-1 419 120	-1 113 693
CHV 92	Correction de valeur sur placement	-631 541		-631 541	-838 540
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements				
		-2 050 661		-2 050 661	-1 952 233
CHV 10	Moins values non réalisées sur placements				
CHNT2	Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat				
RTV	Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance vie	24 926 560	-11 885 635	13 040 925	9 472 016

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe n°5

ETAT DE RESULTAT

		31/12/2022	31/12/2021
RTNV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	5 464 280	8 463 943
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	8 415 942	5 298 237
PRNT1	Produits des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
	PRNT11 Revenus des placements	11 053 493	8 542 386
	PRNT12 Produits des autres placements		
	PRNT13 Reprise des corrections de valeur sur placements	279 251	932 988
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
	CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'interet	-352 948	-406 937
	CHNT12 Correction des valeur sur placements	-640 590	-913 287
	CHNT13 Pertes provenant de la realisation des placements		-186
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'etat de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	-6 095 254	-4 793 344
PRNT2	autres produits non techniques	225 306	50 263
CHNT3	autres charges non techniques	-9 562	-95 400
	Résultat provenant des activités ordinaires	18 339 918	17 078 663
CHNT4	Impôts sur le résultat	-4 517 268	-2 025 256
CHNT41	Impots sur placments		-1 731 860
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	13 822 650	13 321 547
PRNT 4	Gains extraordinaires		
CHNT5	Pertes extraordinaires	-516 259	-173 593
	Résultat extraordinaire	13 306 391	13 147 954
	Resultat net de l'exercice	13 306 391	13 147 954
	CHNT6/PRNT5 Effet des modifications comptables		
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	13 306 391	13 147 954

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe n°6

	31/12/2022	31/12/2021
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	156 135 571	145 015 733
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-77 780 540	-76 806 241
- Encaissement des primes reçues acceptations	172 575	18 596
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-7 651 610	-6 804 690
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-19 107 136	-18 656 812
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-16 626 445	-14 866 128
- Encaissements liés a la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-10 066 024	-13 022 835
- Produits financiers reçus	19 781 252	16 877 018
- Impôt sur les bénéfices payés	-3 733 438	-4 979 288
- Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	41 124 205	26 775 353
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	179 700	
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-2 798 758	-986 340
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-60 700 000	-47 923 000
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	28 092 027	49 975 542
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-35 227 031	1 066 202
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-3 028 000	-2 745 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-3 028 000	-2 745 000
<u>Variation de trésorerie</u>	2 869 174	25 096 555
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	61 574 916	36 478 361
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	64 444 090	61 574 916

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

Arrêté au 31/12/2022

(Unité: En Dinars)

Annexe n°7

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	58 331	58 331
Caution et garantie au titres des appels d'offres	580 000	311 711
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	609 492	424 416
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		
Autres engagements données		
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	1247 823	794 458

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2022

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION : « BH ASSURANCE »
SIEGE SOCIAL : Lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE : 71 184 200
FAX : 71 184 284
E-MAIL : contact @bh-assurance.com.
FORME JURIDIQUE : Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE : Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION : 15/09/1995
DUREE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL : Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE : B 150661997
MATRICULE FISCAL : 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES : Toutes branches

PRINCIPAUX REASSUREURS

- SCOR
- HANOVER RE
- CONTINENTAL RE
- TUNIS RE
- MAPFRE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. TRABELSI AHMED : Président du Conseil

- BH BANK
- BH SICAF
- BH EQUITY
- BH LEASING
- SOCIETE PARTNER INVESTMENT "SPI"
- Mme LAARIBI HAIFA
- M. RADHOUANE ZOUARI
- M. TAREK CHERIF

3- DIRECTION GENERALE

- Mme Dalila BADER : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

BH Bank, 18 Avenue Mohamed V -1080- Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

4-1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

- La signature d'une convention de partenariat entre le Comité Général des Assurances (CGA) et la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA), pour la lutte contre la fraude et l'escroquerie.

- La poursuite d'un ensemble de projets sectoriels :
 - 1- Le projet de mise en place du référentiel comptable international « IFRS » : L'entrée en vigueur du nouveau référentiel IFRS est prévue pour le 1er janvier 2023 au lieu du 1er janvier 2021.
 - 2- La mise en application, à compter du premier janvier 2022, d'un nouveau cadre réglementaire fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires (Décision n°01-2021 du CGA publiée le 01/12/2021).
 - 3- La révision des méthodes de calcul des délais moyens d'indemnisation dont l'application débutera à compter de l'exercice 2022 (réf : circulaire 258-2010 du 02/10/2010 du Comité Général des Assurances et annexes : correspondance du 11/10/2021), visant l'amélioration de la qualité des services rendus à la clientèle.

4-2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 9.57% soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 161,650 MD contre 147,530MD en 2021, les branches Engenring (55%) les branches vie (25,23%), risques divers (20.46%) , automobile (6,58%) constituent les principaux vecteurs de cette croissance.
- L'instauration d'une contribution sociale de solidarité au profit du budget de l'état prévue par l'article 22 de la loi de finances pour Année 2023 au taux 4 % au lieu de 1% impactant ainsi le résultat de l'exercice par une charge non déductible de 0,516 MD
- Régression sensible du résultat Non-vie qui passe de 8,464 MD enregistré en 2021 à 5,464 MD en 2022.
- Amélioration sensible du résultat Vie qui passe de 5,298 MD enregistré en 2021 à 8,416 MD en 2022 soit un taux de croissance de 58,84 %.
- Amélioration du résultat net qui passe de 13,147 MD enregistré en 2021 à 13,306 MD en 2022 soit un taux de croissance de 1.21%.
- Des engagements techniques de 266,616 MD contre 227.748 MD fin 2021 soit un taux d'évolution de 17,07%.
- L'année 2022 a été caractérisée par une sinistralité clémente pour la branche Non vie par rapport à l'année qui précède, ainsi les charges des prestations passant de 55,967 MD à 64.533 MD soit une évolution 15% par rapport à 2021, et qui provient principalement de la hausse des règlements de la branche incendie, engenring et la branche automobile
- Des produits financiers passant de 16,386 MD fin 2021 à 21,951 MD en 2022 soit une évolution de 34%.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique. Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode D'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	Linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- **Obligations et titres à revenus fixes :**

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- **Titres à revenus variables :**

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.

- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.

- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins-value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus-value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte :**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

- Les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante.

- Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation :

- Des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette des amortissements (pour les biens amortissables.)

6.5 - Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- **Provision pour primes non acquises :**

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie :

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 5/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres :

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- Provisions pour égalisation :

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

- Autres provisions techniques :

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances :

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (circulaire « CGA » datée du 29 Mars 2017) et par la décision n°01-2021 du CGA publiée le 01/12/2021.

La présente décision fixe les méthodes qui doivent adopter les sociétés d'assurances pour :

- Déterminer la base de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance

- Calculer le montant des provisions pour dépréciation des créances sur les assureurs et les intermédiaires.

Les sociétés d'assurances sont tenues de calculer les provisions pour dépréciation comme suit :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : 100% pour toutes les créances.
- Provisionner la totalité des créances contentieuses
- Provisionner la totalité des primes émises sur les contrats d'assurance auxquels se rapportent les créances contentieuses antérieures ou ultérieures.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances (créances exceptionnelles, qui représentent des sommes importantes, et qui font l'objet d'un suivi particulier de la part de la société d'assurance est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

- Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :
2021 (20%) 2020(50 %) 2019 et antérieurs 100 %

6.7- Ventilation des frais généraux par destination :

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clés de répartition analytique sont objectives et contrôlables.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont :

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables.
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants : l'effectif – la masse Salariale chiffres d'affaires.

Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie.

Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure que ces Commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

Report de commissions reçues des réassureurs : Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs.

6.8- Report de commissions reçues des réassureurs :

Les commissions reçues des réassureurs et non acquises au 31-12-2022, sont constatées au niveau du poste **PA-710** « Report commissions cédées aux réassureurs ».

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2022 un montant net de 3 569 928 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisition de l'exercice	Transfert	Valeur Brute Au 31/12/2022	Amortissements			Valeur Nette
					31/12/2021	Dotations		Au 31/12/2022
						31/12/2022	31/12/2022	
Logiciel	4 090 920	659 608		4 750 528	-3 032 176	-892 837	-3 925 013	825 515
Logiciel encours	416 560	2 952 124	624 271	2 744 413	-	-	-	2 744 413
Total	4 507 480	3 611 732	624 271	7 494 941	-3 032 176	-892 837	-3 925 013	3 569 928

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2022 un montant net de 1 787 907 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute	Acquisitions	Cessions	Valeur	Amortissements			Valeur Nette
	Au	De	de	Brute	Dotations	Reprise	31/12/2022	Au
	31/12/2021	L'exercice	l'exercice	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
A.A.I	1 527 730	58 008		1 585 738	-585 802	-125 065	-710 867	874 871
M. Transport	834 661	479 418	242 638	1 071 441	-558 083	-119 482	233 077	626 953
M. Informatique	1 958 402	159 972		2 118 374	-1 786 472	-113 038	-1 899 510	218 864
M.M.B	541 882	2 037		543 919	-450 084	-26 616	-476 700	67 219
Total	4 862 675	699 435	242 638	5 319 472	-3 380 441	-384 201	233 077	1 787 907

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2022 un montant net de 210 830 870 DT contre 178 123 375 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Terrains et constructions d'exploitation	2 559 477	2 736 079	-176 602
Terrains et constructions hors exploitation	2 345 886	2 704 298	-358 412
Part dans des entreprises liées	10 094 800	9 897 631	197 169
Obligations émises par les entreprises liées	14 325 000	15 345 000	-1 020 000
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	16 573 610	18 831 461	-2 257 851
Obligations et autres titres à revenu fixe	116 329 695	92 230 061	24 099 634
Autres prêts	1 229 147	1 289 610	-60 463
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	24 700 000	15 000 000	9 700 000
Autres placements financiers	22 021 700	19 406 877	2 614 823
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	651 555	682 358	-30 803
Total	210 830 870	178 123 375	32 707 495

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisition ou Cession 2022	Valeur Brute au		Amortissements		Valeur nette au 31/12/2022
			31/12/2022	31/12/2021	Dotations 31/12/2022	31/12/2022	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble d'exploitation BH ASSURANCE	3 532 042	-	3 532 042	-2 112 452	-176 602	-2 289 054	1 242 988
Total	4 848 531	-	4 848 531	-2 112 452	-176 602	-2 289 054	2 559 477

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisition ou Cession 2022	Valeur Brute au		Amortissements	Valeur 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022
			31/12/2022	31/12/2021			
Terrains Immeuble K Espace Tunis	424 200	-	424 200	-	-	-	424 200
Immeuble K Espace Tunis (construction)	2 422 800	-	2 422 800	-2 060 376	-121 140	-2 181 516	241 284
Immeuble hors exploitation Immeuble BH ASSURANCE	4 745 437	-	4 745 437	-2 827 763	-237 272	-3 065 035	1 680 402
Total	7 592 437	-	7 592 437	-4 888 139	-358 412	-5 246 551	2 345 886

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute		Valeur Brute		Provisions Dotations / Reprise	Valeur Nette Au 31/12/2022
	31/12/2021	Mvts de l'exercice	31/12/2022	31/12/2022		
	Acquisitions	Cessions			31/12/2022	31/12/2022
Total	12 332 421		12 332 421	-2 434 790	197 169	10 094 800

Entreprises liées	Siège social	Capital						
			Nombre des titres	Part %	Montant Brut	Provisions	Montant net	Résultat 2021
BH LEASING	TUNIS	35 000 000	699999	9,99%	3 156 765	-	3 156 765	1 140 342
BH INVEST	TUNIS	3 000 000	2186	7,28%	218 376	-	218 376	727 082
BH IMMO	TUNIS	15 000 000	61926	41,28%	6 192 600	1 671 021	4 521 579	-3 617 644
BH TECH	TUNIS	800 000	3300	41,25%	330 000	330 000	-	-
BH EQUITY	TUNIS	18 000 000	359640	9,99%	1 798 200	-	1 798 200	1 142 479
BH PRINT	TUNIS	1 400 000	23660	16,90%	236 600	236 600	-	-140 772
BH RECOUVREMENT	TUNIS	2 000 000	39988	19,99%	399 880	-	399 880	319 995
					12 332 421	2 237 621	10 094 800	

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2021	Acquisition 31/12/2022	Cession / tombé	Valeur Nette 31/12/2022
-Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	1 725 000			1 725 000
-Emprunt subordonné BH/2015	1 320 000		1 320 000	-
- Emprunt subordonné BH/2017-1	2 100 000		700 000	1 400 000
- Emprunt subordonné BH/2018-1	2 400 000		600 000	1 800 000
-Emprunt obligataire subordonné MODERN LEASING 2018-1	800 000		400 000	400 000
-Emprunt subordonné BH Bank 2021-1 CAT D	7 000 000			7 000 000
-Emprunt subordonné BH LEASING subordonné 2022-1 cat A		2 000 000		2 000 000
Total	15 345 000	2 000 000	3 020 000	14 325 000

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Valeur Brute 31/12/2021	Acquisitions 2 022	Cessions 2022	Valeur Brute 31/12/2022	Provisions 31/12/2022	Valeur Nette 31/12/2022	Valeur nette 31/12/2022		
				Dotations / Reprises				
21 032 306		2 400 000	18 632 306	-2 200 845	-183 943	326 092	-2 058 696	16 573 610

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2021	Souscription +plus-value de souscription	Remboursement +coût D'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2022	Provisions au 31/12/2022	Valeur nette au 31/12/2022
Total Général	92 730 061	32 519 660	8 420 026	116 829 695	-500 000	116 329 695

AC334-Autres prêts :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2021	Prêts accordés au 31/12/2022	Remboursements au 31/12/2022	Valeur Brute au 31/12/2022	Provisions au 31/12/2022	Valeur nette au 31/12/2022
Prêt au personnel (FAS)	1 169 290	458 407	469 244	1 158 453		1 158 453
Autres Prêts	120 320	8 900	58 526	70 694		70 694
Total	1 289 610	467 307	527 770	1 229 147		1 229 147

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2022 un montant de 24 700 000 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2021	Souscription Au 31/12/2022	Rachat Au 31/12/2022	Valeur nette Au 31/12/2022
-Certificats de dépôts	14 000 000	21 500 000	14 000 000	21 500 000
-Compte à terme	1 000 000	2 200 000		3 200 000
Total	15 000 000	23 700 000	14 000 000	24 700 000

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2021	Participation 2022	Recouvrements/ cessions	Valeur Brute 31/12/2022	provisions 31/12/2021	31/12/2022 Dotation	Reprise	Valeur nette 31/12/2022
FONDS GERE BH EQUITY	21 225 876	3 000 000	240 000	23 985 876	-1 818 999	-176 474	31 297	-1 964 176
Total	21 225 876	3 000 000	240 000	23 985 876	-1 818 999	-176 474	31 297	-1 964 176

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Libellé	Valeur Nette 31/12/2021	Libération 31/12/2022	Constitution 31/12/2022	Valeur Nette 31/12/2022
Tunis Ré	682 358	686 241	717 044	651 555

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2022 un montant de 89 537 434 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net 31/12/2022	Montant Net 31/12/2021	Variation 31/12/2022
Provisions pour primes non acquises non-vie	10 421 048	8 823 993	1 597 055
Provisions d'assurances vie	48 015 953	44 641 935	3 374 018
Provisions pour sinistres vie	15 598 465	14 177 140	1 421 325
Provisions pour sinistres non-vie	15 501 968	11 029 763	4 472 205
Total	89 537 434	78 672 831	10 864 603

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	Montant brut 31/12/2022	Provisions 31/12/2022	Montant net 31/12/2022	Montant net 31/12/2021	Variation
AC 61 -Créances nées d'opérations d'assurances directes	68 372 148	13 534 334	54 837 814	45 771 448	9 066 366
AC 62 -Créances nées d'opérations de réassurances	7 607 369	1 060 238	6 547 131	4 733 314	1 813 817
AC 631-Personnel	261 672	-	261 672	95 679	165 993
AC 632-Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	52 628	-	52 628	595 634	-543 006
AC 633-Débiteurs Divers	1 787 554	58 405	1 729 149	1 568 937	160 212
Total	78 081 371	14 652 977	63 428 394	52 765 012	10 663 382

Il est à noter que pour l'exercice 2022, la société « BH ASSURANCE » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 14 652 977 DT détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
AC612-Contentieux Primes	3333096	2 797 410
AC612 -Affaires directes	7054350	6 258 873
AC612-Agents Généraux	1571438	1 657 632
AC612-Courtiers d'assurance	1575450	2 785 420
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	1 060 238	1 060 238
AC633-Débiteurs divers	58 405	58 405
Total	14 652 977	14 617 978

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise au 31/12/2022 un solde de 74 333 610 DT contre un solde de 69 985 494/au 31/12/2021 et se présente comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2021	Variation
Comptes Banques	64 443 623	61 574 478	2 869 145
Caisse siège	467	438	29
Frais d'acquisition reportés	2 644 691	2 522 301	122 390
Estimations des réassurances	291 469	174 000	117 469
Intérêts sur valeurs mobilières courus et non échus et loyers à recevoir	6 751 769	5 190 941	1 560 828
Autres (Consignations)	201 591	523 336	-321 745
Total	74 333 610	69 985 494	4 348 116

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2022 le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbre d'actions	Valeur Nominale	MONTANT		Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	
<u>Sociétés du groupe</u>					
BH BANK	635 596	5	3 177 980	3 177 980	23,89%
BH SICAF	248 968	5	1 244 840	1 244 840	9,36%
BH EQUITY	159 240	5	796 200	796 200	5,99%
BH INVEST	45 924	5	229 620	229 620	1,73%
BH LEASING	46 617	5	233 085	233 085	1,75%
Total	1 136 345		5 681 725	5 681 725	42,72%
<u>Administrateurs</u>	398 851	5	1 994 255	1 994 255	14,99%
<u>Personnes morales</u>	1093873	5	5 469 365	5 469 365	41,12%
<u>Personnes physiques</u>	30 931	5	154 655	154 655	1,16%
Total	1 523 655		7 618 275	7 618 275	57,28%
Total (sociétés du Groupe et autres)	2 660 000		13 300 000	13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	Fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2021	13 300 000	1 330 000	25 597 948	6 600 000	18 566 799	1 452 673	721 175	13 147 954	80 716 549
-Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2015 Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2014 Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2 500 000		-2 500 000				
-Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés Affectation AGO 30/03/2022			-481 536				481 536		
-Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-481 536	481 536	
-Report à nouveau 2020							-721 175	721 175	
-Réserves pour réinvestissements exonéré					3 000 000				-3 000 000
-Fonds social						250 000			-250 000
-Autres						4 674			4 674
-Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exercice 2021								-2 444 464	-2 444 464
-Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-481 536	-481 536
-Réserves extraordinaires			8 000 000					-8 000 000	
-Report à nouveau 2021							174 665	-174 665	
-Résultat 31/12/2022								13 306 391	13 306 391
Solde au 31/12/2022	13 300 000	1 330 000	35 616 412	6 600 000	19 066 799	1 707 347	174 665	13 306 391	91 101 614

Résultat par action :

Bénéfice 2021	13 147 954
Bénéfice 2022	13 306 391
Nombre d'actions de (5 DT de nominal) en 2021	2 660 000
Nombre d'actions de (5 DT de nominal) en 2022	2 660 000
Bénéfice par action 2021	4,943
Bénéfice par action 2022	5,002

Résultat de l'exercice

- ❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31/12/2022 est de 13 306 391 DT contre 13 147 954 DT au 31/12/2021 soit une augmentation de 1,21 %.

		31/12/2022	31/12/2021
=	Résultat comptable avant réintégration	18339918	17 078 663
-	RS Libérateur		-1 731 860
	Résultat comptable après réintégration	18339918	15 346 803
+	Réintégrations	1 335 351	3 941 137
-	Déductions	-1 768 789	-10 501 494
	Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	17 906 480	8 786 446
-	Réinvestissements exonérés	-5 000 000	-3 000 000
=	Résultat fiscal	12 906 480	5 786 446
-	Impôt sur les sociétés	-4 517 268	-2 025 256
	Impôt sur les placements		-1 731 860
	Contribution sociale de solidarité (4%)	-516 259	-173 593
=	Résultat Net d'exercice	13 306 391	13 147 954

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Le solde de compte totalise un montant de 402 110 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Provisions Techniques	MONTANT	MONTANT	Variation
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022
Provisions mathématiques Vie	146 166 097	118 933 594	27 232 503
	146 166 097	118 933 594	27 232 503
Provisions pour primes non acquises			
AUTO	13 706 499	13 173 809	532 690
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	8 800 973	8 506 604	294 369
INCENDIE	3 027 726	3 175 764	-148 038
TRANSPORT	387 884	420 102	-32 218
GROUPE MALADIE	75 743	79 221	-3 478
	25 998 825	25 355 500	643 325
Provisions pour sinistres à payer			
VIE	24 814 370	22 424 321	2 390 049
GROUPE MALADIE	8 194 103	8 995 055	-800 952
AUTO	43 412 088	39 183 435	4 228 653
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	8 369 522	6 516 898	1 852 624
INCENDIE	8 984 090	5 039 376	3 944 714
TRANSPORT	-127 593	313 598	-441 191
Non vie	68 832 210	60 048 362	8 783 848
Provision pour participations aux bénéficiaires vie	-		
Provision pour participations aux bénéficiaires non-vie	804 076	986 073	-181 997
Provision pour égalisation et équilibrage			
Autres provisions techniques non-vie			
Total	266 615 578	227 747 850	38 867 728

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2022 totalisent 266 615 578 DT contre 227 747 850 DT au 31/12/2021

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2022 à 57 493 904 DT contre 48 993 088 DT au 31/12/2021.

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Dépôt en garantie des PPNA	38 873 452	33 559 967	5 313 485
Dépôt en garantie des PSAP	18 620 452	15 433 121	3 187 331
Total	57 493 904	48 993 088	8 500 816

A 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 22 438 509 DT au 31/12/2022 contre 18 817 575 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021	Variation
-Dettes nées d'opérations d'assurances directes	6 949 708	5 036 821	1 912 887
-Dettes nées d'opérations de réassurances	5 389 180	5 232 132	157 048
-Dépôt et cautionnement reçus	463 997	448 019	15 978
-Personnel	20 946	16 594	4 352
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3 438 856	2 425 740	1 013 116
-Créditeurs divers	6 175 822	5 658 269	517 553
Total	22 438 509	18 817 575	3 620 934

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 5 436 428 DT au 31/12/2022 contre 5 412 623 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

- Report commissions reçues des réassureurs 1 196 987 DT (Note CGA datée du 26/12/2022).
- Charges à payer pour un montant 4 182 815 DT
- Produits constatés d'avance pour un montant de 56 626 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 43 713 344 DT au 31/12/2022 contre 32 399 828 DT au 31/12/2021.

Libellé	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021	Variation
Primes émises et acceptées	67 941 858	54 104 695	13 837 163
Primes à annuler			
Variation des primes acquises non émises	965	147 971	-147 006
Sous-total 1	67 942 823	54 252 666	13 690 157
Primes cédées	-24 229 479	-21 852 841	-2 376 638
Total	43 713 344	32 399 825	11 313 519

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2022	Part	31/12/2021	Part
DECES	39 330 798	57,89%	36 392 579	67,08%
CAPITALISATION	28 584 732	42,07%	17 832 794	32,87%
MIXTE	27 293	0,04%	27 293	0,05%
	67 942 823	100,00%	54 252 666	100,00%

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2022 un montant de 21 950 844 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non-vie	95 635 111
- Provisions techniques vie	170 980 467
- Capitaux propres+ provisions techniques vie et non vie	344 410 801
- Produits des placements globaux	21 950 844

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 10 897 351 DT au 31/12/2022 contre un montant de 7 843 241 DT au 31/12/2021 et la reprise de correction de valeur sur placements totalise un montant de 275 307 DT contre 856 629 DT en 2021.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 15 935 931 DT au 31/12/2022 contre 19 107 236 DT au 31/12/2021.

Libellé	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021	Variation
Sinistres payés	-22 515 708	-26 348 918	3 833 210
Part des réassureurs dans les sinistres	7 548 501	9 079 406	-1 530 905
Variation des provisions pour sinistres	-2 390 049	-4 126 155	1 736 106
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	1 421 325	2 288 431	-867 106
Total	-15 935 931	-19 107 236	3 171 305

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 27 232 503 DT au 31/12/2022 dont un montant de 3 374 018 DT à la charge du réassureur contre 13 154 258 DT au 31/12/2021 dont 2 586 048 DT à la charge du réassureur.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant 12 632 804 DT au 31/12/2022 contre 11 344 234 DT au 31/12/2021.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 19 706 831 DT au 31/12/2022 contre 18 009 035 DT au 31/12/2021.

Frais Généraux	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Frais du Personnels	9 180 900	8 757 174	423 726
Divers frais d'exploitation	6 531 543	4 539 717	1 991 826
Honoraires commissions et vacations	399 617	569 243	-169 626
Dotation aux amortissements	1 812 052	1 780 343	31 709
Etats impôts et taxes	2 189 664	2 087 608	102 056
Jetons de présence servis	127 500	106 250	21 250
Dotation à la provision pour congés payés	39 151	-131 345	170 496
Dotation à la provision pour créances douteuses	35 000	523 395	-488 395
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	360 417	918 267	-557 850
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	-554 558	-1 789 617	1 235 059
Provisions pour risques et charges	-414 455	648 000	-1 062 455
Total	19 706 831	18 009 035	1 697 796

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2022 est de 3 825 877 DT contre 3 308 825 au 31/12/2021

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartition suivantes :

Clés de répartition	31/12/2022		31/12/2021	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19%	81%	19%	81%
Salaires	19%	81%	19%	81%
Chiffre d'affaires	42%	58%	36,78%	63,22%

La ventilation des charges de personnel :

Charges de personnels	31/12/2022	31/12/2021
Salaires	7 122 075	6 794 814
Pension de retraite	37 748	36 652
Charges sociales	1 422 934	1 364 889
Autres avantages en nature	598 143	560 819
	9 180 900	8 757 174

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	3 825 877	3 308 825
Total des charges affectées au compte résultat technique non-vie	15 163 381	14 738 000
Frais de gestion des placements		
-Etat de résultat vie :	631 541	838 540
- Etat de résultat	640 590	913 287
Reprise de correction de valeur sur placements		
-Etat de résultat vie :	-275 307	-856629
- Etat de résultat	-279 251	-932988
Total	19 706 831	18 009 035

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2022 sont de 11 833 698 DT contre 10 479 280 DT au 31/12/2021.

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2022 de 2 050 661 DT contre 1 952 233 DT au 31/12/2021.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2022 de 8 415 942 DT contre 5 298 237 DT au 31/12/2021 soit une augmentation de 58,84 %.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE :

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste « Primes acquises » totalise 78 698 054 DT au 31/12/2022 contre 77 739 964 DT au 31/12/2021 soit une augmentation de 958 090 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021	Variation
Primes émises	92 426 722	90 942 697	1 484 025
Acceptations	844 896	730 390	114 506
Primes acquises non émises	710 180	1 528 488	-818 308
Primes à annuler	-275 000	75 280	-350 280
Sous-Total (1) *	93 706 798	93 276 855	429 943
Variation des primes émises non acquises	-643 325	-1 112 496	469 171
Primes acquises	93 063 473	92 164 359	899 114
Primes cédées	-15 962 474	-14 958 311	-1 004 163
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	1 597 055	533 916	1 063 139
Total	78 698 054	77 739 964	958 090

* La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	Réalisations 31/12/2022	Réalisations 31/12/2021	Variation 31/12/2022	Taux Évolution
AUTO	31 609 856	29 657 861	1 951 995	6,58%
ARD	2 756 645	2 288 412	468 233	20,46%
INCENDIE	9 149 749	11 227 190	-2 077 441	-18,50%
ENGINEERING	3 707 911	2 391 705	1 316 206	55,03%
TRANSPORT	4 055 810	4 101 731	-45 921	-1,12%
MALADIE	42 426 827	43 609 956	-1 183 129	-2,71%
<i>Total</i>	93 706 798	93 276 855	429 943	0,46%

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2022 un montant de 21 950 844 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non-vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	95 635 111
- Provisions techniques vie	170 980 467
- Capitaux propres+ provisions techniques vie et non vie	344 410 801
- Produits des placements globaux	21 950 844

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non-vie s'élèvent à 6 095 254 DT au 31/12/2022 contre un montant de 4 793 344 DT au 31/12/2021.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 57 455 960 DT au 31/12/2022 contre 52 704 417 DT au 31/12/2021.

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2022	au 31/12/2021	
Sinistres payés	-55 749 479	-54 901 269	-848 210
Part des réassureurs dans les sinistres	-8 783 848	6 141 796	-14 925 644
Variation des provisions pour sinistres	2 605 161	-1 065 687	3 670 848
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	4 472 206	-2 879 257	7 351 463
Total	-57 455 960	-52 704 417	-4 751 543

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 606 182 DT contre 381 168 DT au 31/12/2021.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 9 419 305 DT au 31/12/2022 contre 10 066 475 DT au 31/12/2021.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 19 706 831 DT au 31/12/2022 DT contre 18 009 035 DT au 31/12/2021.

La part attribuée au compte de résultat technique non-vie au 31/12/2022 est de 15 163 381 DT contre 14 738 000 DT au 31/12/2021.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2022		31/12/2021	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19%	81%	19%	81%
Salaires	19%	81%	19%	81%
Chiffre d'affaires	42 %	58%	36,78%	63,22%

Frais d'acquisition reportés non-vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2022	2 522 301	2 644 691	122 389

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2022 sont de 4 349 043 DT contre 3 845 935 DT au 31/12/2021.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 5 464 280 DT au 31/12/2022 contre 8 463 943 DT au 31/12/2021 soit une diminution 35,44%.

ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation	Taux
RTNV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non-vie	5 464 280	8 463 943	-2 999 663	-35,44%
RTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	8 415 942	5 298 237	3 117 705	58,84%
PRNT 1 Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)				
PRNT11 Revenus des placements	11 053 493	8 542 386	2 511 107	29,40%
PRNT12 Produits des autres placements				
PRNT13 Reprise des corrections de valeur sur placements	279 251	932988	-653 737	-70,07%
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements				
PRNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie				
CHNT1 Charges des placements (assurances et /ou réassurances non-vie)				
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-352 948	-406 937	53 989	-5,77%
CHNT12 Correction des valeurs sur placements	-640 590	-913 287	272 697	-18,94%
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-186	186	
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-6 095 254	-4 793 344	-1 301 910	-0,15%
PRNT2 Autres produits non techniques	225 306	50 263	175 043	7,48%
CHNT3 Autres charges non techniques	-9 562	-95 400	85 838	631,54%
Résultat provenant des activités ordinaires	18 339 918	17 078 663	1 261 255	7,38%
CHNT4 Impôts sur le résultat	-4517268	-2 025 256	-2 492 012	
CHNT41 Impôts sur placement		-1 731 860	1 731 860	
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	13 822 650	13 321 547	501 103	3,76%
PRNT4 Gains extraordinaires				
CHNT5 Pertes extraordinaires	-516 259	-173 593	-342 666	197,40%
Résultat extraordinaire	13 306 391	13 147 954	158 437	1,21%
Résultat net de l'exercice	13 306 391	13 147 954	158 437	1,21%
CHNT6/PRNT5 Effet des modifications comptables				
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	13 306 391	13 147 954	158 437	1,21%

8- Charges des commissions par intermédiaires :

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, (CHV41+CHNV41) s'élevant à la somme de 22 052 109 DT en 2022 contre 21 410 709 DT en 2021, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant 2022	Montant 2021
Agents généraux	6 162 523	5 807 994
Courtiers	4 406 497	5 005 921
Autres	11 238 723	10 388 129
Acceptations	244 366	208 665
Total	22 052 109	21 410 709

9-Ventilation des produits non techniques :

Produits non techniques	Montant 2022	Montant 2021
Profit exceptionnel	45 312	49 813
Autres	294	450
Vente matériels de transport	179 700	0
Total	225 306	50 263

10- Ventilation des charges non techniques :

Charges non techniques	Montant 2022	Montant 2021
Autres pertes	9 562	95 400
Total	9 562	95 400

11- Ventilation des pertes extraordinaires :

Pertes extraordinaires	Montant 2022	Montant 2021
Contribution sociale de solidarité 4%	516 259	173 593
Total	516 259	173 593

12- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1- Flux de trésorerie liés à l'exploitation : 41 124 205 DT

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 156 135 571 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : - 77 780 540 DT.

1-3 Encaissements des primes reçues des acceptations : 172 575 DT.

1-4 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de -7 651 610 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : -19 107 136 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- Sommes versées au personnel s'élèvent à - 6 018 314 DT

- Sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à -10 608 131 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- La taxe sur les assurances s'élève à- 10 066 024 DT.

1-8 produits financiers reçus

- Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 19 781 252 DT.

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : - 3 733 438 DT.

2- Flux de trésoreries liés aux activités d'investissement : -35 227 031 DT.

- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles : 179 700 DT

- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : - 2 798 758 DT

- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour -60 700 000 DT.

- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 28 092 027 DT.

3/Flux de trésorerie liées aux activités de financements : -3 028 000 DT

- dividendes et autres distributions : - 3 028 000 DT

4/Variation de trésorerie : 2 869 174 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice : 61 574 916 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 64 444 090 DT.

un lien de participation													
3.3.1 Parts													
3.3.2 Bons et obligations													
3.4 Autres placements financiers	151 277 853	59 686 967	25 587 796	185 377 024	4 519 844	360 417	357 389	4 522 872	180 854 152				
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	21 032 306		2 400 000	18 632 306	2 200 845	183 943	326 092	2 058 696	16 573 610				
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	92 730 061	32 519 660	8 420 026	116 829 695	500 000			500 000	116 329 695				
3.4.3 Prêts hypothécaire													
3.4.4 Autres prêts	1 289 610	467 307	527 770	1 229 147				0	1 229 147				
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	15 000 000	23 700 000	14 000 000	24 700 000					24 700 000				
3.4.6 Autres	21 225 876	3 000 000	240 000	23 985 876	1 818 999	176 474	31 297	1 964 176	22 021 700				
3.5 Créances pour espèces déposées	682 358	686 241	717 044	682 356 515 558					651 535				
3.6 Placements des contrats en UC	192 078 600	62 373 208	29 324 840	225 126 968	7 000 591	6 954 634	535 014	360 417	554 558	7 535 605	6 760 493	210 830 870	
TOTAL:	201 448 755	66 684 375	30 191 749	237 941 381	13 413 208	6 954 634	1 812 052	360 417	554 558	233077	14 992 183	6 760 493	216 188 705

C2 - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Autres revenus et frais financiers	Revenus dans les entreprises liées et avec lien de participations	Total
1-Placements immobiliers			
1-1 Immeubles	477 443	993 453	1 470 896
2-Participations			
2-1 Titres émis par l'état ou jouissant de sa garantie	3 283 943		3 283 943
2-2 Emprunts obligataires	5 565 870	1 321 632	6 887 502
2-3 Actions des sociétés cotées en bourse	320 218		320 218
2-4 Parts et actions dans les OPCVM	187 568	27 887	215 455
2-6 Autres actions et valeurs mobilières	1 796 420	61 139	1 830 559
2-7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 541 324	154 433	1 695 757
3- Autres revenus	577 237	6 223 835	6 801 072
Total produits des placements (PRV 2+PRNT 1)	13 723 023	8 782 379	22 505 402
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts			- 1 772 068
Frais externes			-1 272 131
Total charges des placements (CHV 9+CHNT 1)			-3 044 199

C3- Etat récapitulatif des placements :

	Valeur Brute	Valeur Nette
Placements immobiliers	18 633 568	9 426 942
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	23 111 294	20 535 665
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	955 433	955 433
Autre parts d'OPCVM	705 400	655 733
Obligations et autres titres à revenu fixe	131 154 695	130 654 695
Autres placements financiers	23 985 876	22 021 700
Autres prêts et effets assimilés	1 229 147	1 229 147
Dépôt auprès des entreprises cédantes	651 555	651 555
Autres dépôts	24 700 000	24 700 000
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus		
<i>Total</i>	225 126 968	210 830 870

C4 -RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSPORT	MALADIE	TOTAL
Primes acquises	31 077 166	2 776 905	9 297 787	3 393 282	4 088 028	42 430 305	93 063 473
Primes émises	31 609 856	2 756 645	9 149 749	3 707 911	4 055 810	42 426 827	93 706 798
Variation des primes non acquises	-532 690	20 260	148 038	-314 629	32 218	3 478	-643 325
Charges de prestation	-21 541 360	-1 009 185	-5 155 394	-2 655 713	-417 079	-33 590 244	-64 368 975
Prestations et frais payés	-17 312 707	-899 847	-1 224 312	-910 928	-655 244	-34 746 441	-55 749 479
Charges des provisions pour prestations diverses	-4 228 653	-109 338	-3 931 082	-1 744 785	238 165	1 156 197	-8 619 496
Solde de souscription	9 535 806	1 767 720	4 142 393	737 569	3 670 949	8 840 061	28 694 498
Frais d'acquisition	-3 098 618	-284 969	-1 641 690	-351 882	-566 959	-3 475 187	-9 419 305
Variation des frais d'acquisition reportés	89 128	-6 535	32 571	9 921	-3674	978	122 389
Frais d'administration	-6 450 092	-569 263	-1 412 700	-1 939 963	-573 840	-4 217 523	-15 163 381
Autres charges techniques	-116 360	-2 240	-3 293	-1 104			-122 997
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-9 575 942	-863 007	-3 025 112	-2 283 028	-1 144 473	-7 691 732	-24 583 294
Produits nets de placements	3 640 424	209 478	766 701	885 416	60 122	533 113	6 095 254
Participation aux résultats	-13785	-2463	-142 649	-8822	-149 675	-288 788	-606 182
Solde financier	3 626 639	207 015	624 052	876 594	-89 553	244 325	5 489 072
Primes cédées	-1 255 537	-1 482 920	-7 064 596	-3 250 431	-2 908 990	-	-15 962 474
Part des réassureurs dans les prestations payées	26 132	794 837	787 367	646 078	350 747	-	2 605 161
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non émises		-3 395	-557 984	2 180 068	-21 634	-	1 597 055
Part des réassureurs dans les charges des provisions	-233 022	-439 516	3 854 530	1 295 103	-4 889	-	4 472 206
Commissions reçus des réassureurs-		113 288	1 692 122	365 200	981 446	-	3 152 056
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 462 427	-1 017 706	-1 288 561	1 236 018	-1 603 320	-	-4 135 996
Résultat technique	2 124 076	94 022	452 772	567 153	833 603	1 392 654	5 464 280

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	39 330 798	28 584 732	27 293	67 942 823
Charges de prestations	-12 307 523	-10 208 185		-22 515 708
Charges des provisions d'assurance vie	-8 040 971	-21 541 433	-40 148	-29 622 552
Solde de souscription	18 982 304	-3 164 886	-12 855	15 804 563
Frais d'acquisitions	-12 152 021	-480 378	-405	-12 632 804
Frais d'acquisition reportés				-
Autres charges de gestion nettes	-3 060 702	-760 813	-4 362	-3825 877
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-15 212723	-1 241 191	-4 767	-16 458 681
Produits nets de placements	6491 314	4636 653	44 691	11 172 658
Charges de placements	-159 388	-465 198	-6 955	-631 541
Participation aux résultats et intérêt techniques	-1269 120	-150 000		-1 419 120
Solde financier	5 062 806	4021 455	37 736	9 121 997
Primes cédées et/ou rétrocédées	-24229 479			-24 229 479
Part des réassureurs dans les charges de prestations	7548 501			7548 501
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	1421 325			1421 325
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3374 018			3374 018
Commissions reçues des réassureurs	11 833 698			11 833 698
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-51 937			-51 937
Résultat technique vie	8 780 450	-384 622	20 114	8 415 942

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	67 942 823
Charges de prestations	-22 515 708
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-29 622 552
Solde de souscription	15 804 563
Frais d'acquisitions	-12 632 804
Autres charges de gestion nettes	-3 825 877
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-16 458 681
Produits nets de placements	11 172 658
Charges de gestion des placements	-631 541
Participation aux résultats et intérêts techniques	-1 419 120
Solde financier	9 121 997
Primes cédées et/ou rétrocédées	-24 229 479
Part des réassureurs dans les charges de prestations	7 548 501
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	1 421 325
Part des réassureurs dans les provisions	3 374 018
Commissions reçues des réassureurs	11 833 698
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-51 937
Résultat technique	8 415 942
Informations complémentaires	
Montant des rachats	1 634 810
Sinistres et capitaux échus	20 880 898
Provisions pour sinistres à la clôture	24 814 370
Provisions pour sinistres à l'ouverture	22 424 321
Provisions techniques brutes à la clôture	146 166 097
Provisions techniques brutes à l'ouverture	118 933 594

C7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

	Total
Primes acquises	93 063 473
Primes émises	93 706 798
Variation des primes non acquises	-643 325
Charges de prestation	-64 368 975
Prestations et frais payés	-55 749 479
Charges des provisions pour prestations diverses	-8 783 848
	164 352
Solde de souscription	28 694 498
Frais d'acquisition	-9 419 305
Frais d'acquisition reportés	122 389
Frais d'administration	-15 163 381
	-122 997
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-24 583 294
Produits nets de placements	6 095 254
Participation aux résultats	-606 182
Solde financier	5 489 072
Primes cédées	-15 962 474
Part des réassureurs dans les primes acquises	1 597 055
Part des réassureurs dans les prestations payées	2 605 161
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	4 472 206
Commissions reçues des réassureurs	3 152 056
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-4 135 996
Résultat technique	5 464 280
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	25 998 825
Provisions pour primes non acquises ouverture	25 355 500
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	68 832 210
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	60 048 362
Provisions pour P.B. non-vie à la clôture	804 076
Provisions pour P.B. non-vie à l'ouverture	986 073
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

C8-TABLEAU DE VENTILATION DES PRIMES EMISES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET PAR NATURE DE RISQUE :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
NORD	148 166 841	131 351 670	16 815 171
CENTRE	6 171 324	7 533 088	-1 361 764
SUD	7 311 456	8 644 763	-1 333 307
Total	161 649 621	147 529 521	14 120 100
	31/12/2022	31/12/2021	Variation
DECES	39 330 798	36 392 579	2 938 219
CAPITALISATION	28 584 732	17 832 794	10 751 938
VIE	27 293	27 293	0
Total VIE	67 942 823	54 252 666	13 690 157
AUTO	31 609 856	29 657 861	1 951 995
ARD	2 756 645	2 288 412	468 233
INCENDIE	9 149 749	11 227 190	-2 077 441
ENGINEERING	3 707 911	2 391 705	1 316 206
TRANSPORT	4 055 810	4 101 731	-45 921
MALADIE	42 426 827	43 609 956	-1 183 129
Total NON-VIE	93 706 798	93 276 855	429 943
Total	161 649 621	147 529 521	14 120 100

C9-PARTICIPATION CROISEES :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention BH ASSURANCE /Filiales BH Bank et autres	% de détention Filiales BH Bank/ BH ASSURANCE
BH LEASING	35 000 000	699 999	5	3 156 765	9,99%	1,75%
BH INVEST	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,73%
BH IMMO	15 000 000	61 926	100	6 192 600	41,28%	
BH EQUITY	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	5,99%
BH PRINT	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
BH RECOUVREMENT	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	

C10 –ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER :

Année d'inventaire	2018	2019	2020
<i>Inventaire 2020</i>			
Règlements cumulés	27 473 217	28 356 190	26 235 987
Provisions pour sinistres	2 639 746	7 096 956	18 701 198
Total charges des sinistres	30 112 963	35 453 146	44 937 184
Primes acquises	59 711 903	73 674 227	80 835 839
% sinistres / primes acquises	71%	71%	61%

Année d'inventaire	2018	2019	2020	2021	
<i>Inventaire 2021</i>					
Règlements cumulés	27 473 217	28 356 190	21 268 149	26 235 987	
Provisions pour sinistres	2 639 746	7 096 956	11 465 639	18 701 198	
Total charges des sinistres	30 112 963	35 453 146	32 733 788	44 937 184	
Primes acquises	59 711 903	73 674 227	80 835 839	92 164 359	
% sinistres / primes acquises	71%	71%	55%	61%	
Année d'inventaire	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Inventaire 2022</i>					
Règlements cumulés	63 992 465	53 670 401	39 200 612	47 771 977	29 157 240
Provisions pour sinistres	6 807 654	6 983 006	8 621 756	14 006 276	25 063 132
Total charges des sinistres	70 800 119	60 653 407	47 822 369	61 778 253	54 220 372
Primes acquises	59 711 903	73 674 227	80 835 839	92 164 359	93 063 473
% sinistres / primes acquises	69%	82%	59%	67%	58%

C11 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31/12/2022

Année inventaires	Exercices				
	2018	2019	2020	2021	2022
Participation aux résultats (État de résultat technique) *Participation attribuée à des contrats (Y compris intérêts techniques).		114 921	246 310		
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices.	71 199	318 774	239 475	288 021	650 344
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie	69 946 055	81 981 078	97 440 424	112 356 465	132549 846
*provisions mathématiques moyennes					
*Montant minimum de participation	-	-	-	-	-
*Montant effectif de la participation dont attribué (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB.	-	-	-	-	-

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable.

La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants :

- Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.
- Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau

C12-MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2016	13 300 000	1 330 000	2 449 906	6 600 000	11 692 806	997 218	3 753 377	5 122 865	45 246 172
Report à nouveau exercice 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau exercice 2015							-3 490 661	3 490 661	
Réserves extraordinaires exercice 2013			-430 680					430 680	
Résultat reporté									
Affectation AGO du 27/04/2017			3 600 000		2 499 999			-6 099 999	
Dividendes à payer								-2 660 000	-2 660 000
Autres variations						1 083			1 083
Report à nouveau exercice 2013							262 716	-262 716	
Report à nouveau exercice 2016							284 207	-284 207	
Résultat au 31/12/2017								6 146 636	6 146 636
Solde au 31 /12/2017	13 300 000	1 330 000	5 619 226	6 600 000	14 192 805	998 301	546 923	6 146 636	48 733 891
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-217 284				217 284		
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19/04/2018									
Report à nouveau 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau 2016							-284 207	284 207	
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-217 284	217 284	
Dividendes versés sur le Bce.2017								-2 660 000	-2 660 000
Réserve extraordinaire			2 000 000					-2 000 000	

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
lors de la répartition du résultat de l'exercice 2012 devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2 152 900		-2 152 900				
Affectation des des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-490 000				490 000		
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-490 000	490 000	
Report à nouveau 2019							-791 736	791 736	
Réserves pour réinvestissements exonéré					4 000 000			-4 000 000	
Fonds social						150 000		-150 000	
Autres						-4778			-4778
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exe 2019								-2 170 000	-2 170 000

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-490 000	-490 000
Réserves extraordinaires			3 500 000					-3 500 000	
Report à nouveau 2019							478 906	-478 906	
Résultat 31/12/2020								9 662 269	9 662 269
Solde au 31/12/2020	13 300 000	1 330 000	20 703 948	6 600 000	16 900 799	1 252 704	478 906	9 662 269	70 228 626
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2014 Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2013 Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			1 334 000		-1 334 000				
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-440 000				440 000		
Affectation AGO 08/04/2021									
Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-440 000	440 000	

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Report à nouveau 2019							-478 906	478 906	
Réserves pour réinvestissements exonéré					3 000 000			-3 000 000	
Fonds social						200 000		-200 000	
Autres						-31			-31
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exercice 2020								-2 220 000	-2 220 000
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-440 000	-440 000
Réserves extraordinaires			4 000 000					-4 000 000	
Report à nouveau 2020							721 175	-721 175	
Résultat 31/12/2022								13 147 954	13 147 954
Solde au 31/12/2021	13 300 000	1 330 000	25 597 948	6600 000	18566 799	1452 673	721 175	13 147 954	80 716 549
-Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2015									
Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2014 Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2500 000		-2500 000				
-Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-481 536				481 536		

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Affectation AGO 30/03/2022									
-Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-481 536	481 536	
-Report à nouveau 2020							-721 175	721 175	
-Réserves pour réinvestissements exonéré					3 000 000			-3 000 000	
-Fonds social						250 000		-250 000	
-Autres						4 674			4 674
-Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exercice 2021								-2 444 464	-2444 464
-Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-481 536	-481 536
-Réserves extraordinaires			8000 000					-8 000 000	
-Report à nouveau 2021							174 665	-174 665	
-Résultat 31/12/2022								13 306 391	13 306 391
Solde au 31/12/2022	13 300 000	1 330 000	35 616 412	6 600 000	19 066 799	1 707 347	174 665	13 306 391	91 101 614

SOCIETE « BH ASSURANCE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la société « BH ASSURANCE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH ASSURANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de 443 488 143 dinars, un résultat net de l'exercice de 13 306 391 dinars, un résultat technique non vie bénéficiaire de 5 464 280 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 8 415 942 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BH ASSURANCE » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques

Question clé de l'audit

La société « BH Assurance », en tant que société d'assurances, doit identifier et quantifier ses engagements actuels et futurs. La constitution de provisions techniques suffisantes pour faire face aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits constitue l'élément crucial d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité. Cette obligation est prévue à l'article 59 du code des assurances qui exige des sociétés d'assurances de constituer des provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et comme décrit dans la note 6.5 des états financiers.

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques s'élèvent à un montant de 266 616 KDT pour un total de bilan de 443 488 KDT, soit 60% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des montants en jeu et de la complexité des méthodes de détermination des provisions techniques, nous avons considéré l'évaluation des provisions techniques comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

Nous avons focalisé nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie en analysant de manière spécifique le model d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la direction. Nos diligences comprennent :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier la pertinence des hypothèses et techniques statistiques et actuarielles utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques pour les branches Vie et Non-Vie,
- S'assurer que les provisions techniques ont été évaluées conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 «

Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,

- Faire appel à un actuaire inscrits sur le registre tenu par la fédération tunisienne des sociétés d'assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non vie et vie de la société « BH Assurance »,
- Examiner un échantillon des dossiers de sinistres des différentes branches d'assurances conformément à la circulaire du CGA N° 2010-258.

b. Evaluation des Placements financiers

Question clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les charges qu'elles seront amenées à payer et constituer des provisions techniques à due concurrence. Pour pouvoir faire face à ces règlements futurs, les compagnies d'assurance doivent disposer des placements d'un montant au moins égal aux provisions techniques. Le législateur a mis en place un ensemble de règles applicables aux actifs représentatifs des engagements techniques visant à sauvegarder la solvabilité des compagnies d'assurances et de protéger les assurés en leur garantissant à tout moment le paiement des prestations qui leur sont dues par l'assureur. La réglementation des placements porte principalement sur les règles de répartition et de dispersion des actifs admis en représentation des provisions techniques ainsi que sur les règles d'évaluation de ces actifs.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 6.3 des états financiers.

Au 31 décembre 2022, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 225 127 KDT, provisionnés à concurrence de 14 296 KDT, soit un montant net de 210 831 KDT, représentant 48% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la société « BH Assurance » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes:

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évalués conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,

- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de

détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 Mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

P/ GROUPEMENT PRO AUDIT& CMA

P/ CMC – DFK International

Mr Tarak ZAHAF

Mr Sofiane BEN AMIRA

SOCIETE « BH ASSURANCE »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

1. Partie concernée : « BH LEASING »: Administrateur :

1.1 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à une Certificat de dépôt avec les modalités suivantes

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2022
06/03/2022	01/03/2023	2 000 000	8,25%	360	152 425	129 056
TOTAL		2 000 000				129 056

1.2 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 22/02/2022 à un emprunt obligataire de 2 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal à 9,70%.

Le montant des produits constatés en 2022 au titre de cette convention s'élève à 165 299 DT.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Partie concernée : la « BH BANK »: Administrateur :

1.1 La « BH BANK », a souscrit au cours de l'exercice 2022, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	13 426 396
Automobile	182 870
Engineering	30 498
Assurances risques divers	393 259
Assurance vie indemnité départ à la retraite	6 527 045
Assurances Incendie	220 698

1.2 La « BH BANK » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat d'assurance capitalisation, ayant pour objet la couverture des prestations prises en charge par la banque dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fond géré au profit de la BH BANK .

En 2022, « BH ASSURANCE » a perçu une prime annuelle hors taxes de 3 000 000 DT.

1.3 La société « BH ASSURANCE » loue à la « BH BANK » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Juillet 2005.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2022 s'élève à 453 893 DT HT.

1.4 La « BH BANK » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble BH ASSURANCE à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2022 s'élève à 52 256 DT HT.

1.5 La commission au profit de la « BH BANK » relative au contrat DHAMEN fixée à 40% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 10 273 022 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.6 Les commissions au profit de la « BH BANK », relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2022 à 12 935 DT.

1.7 La participation bénéficiaire au profit de la « BH BANK » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2022 à 70 236 DT.

1.8

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 31/12/2009 à l'emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM +0.8 %.

Le montant des produits constatés en 2022 s'élève à 129 401 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 29/05/2015 à l'emprunt obligataire BH Subordonné 2015-1 de 6 600 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2022 s'élève à 40 142 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 28/02/2017 à l'emprunt obligataire subordonné BH 2017 de 3 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2022 s'élève à 113 342 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à l'emprunt obligataire subordonné BH BANK 2018-1 de 3 000 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.

Le montant des produits constatés en 2022 s'élève à 172 121 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 23/04/2021 à l'emprunt obligataire subordonné BH BANK 2021- 1 de 7 000 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal à 9,35%.

Le montant des produits constatés en 2022 s'élève à 654 500 DT.

2. Partie concernée : « BH LEASING »: Administrateur :

2.1 La société «BH LEASING », a souscrit au cours de l'exercice 2022 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	361 198
Automobile	13 213
Engineering	1 886
Incendie	7 098
Risques divers	5 337

2.2 La société « BH LEASING » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat collectif d'assurance sur la vie à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.
- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « BH ASSURANCE » percevra une prime annuelle hors taxes de 251 040 DT.

2.3 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à une Certificat de dépôt avec les modalités suivantes:

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2022
11/03/2021	06/03/2022	2 000 000	8.25%	360	152 425	25 376
TOTAL		2 000 000				25 376

2-4 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligataire subordonné ML 2018-1 de 2 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal TMM+2 ,30 %.

Le montant des produits financiers constatés en 2022 s'élève à 46 827 DT.

2.5 En vertu d'un contrat de location conclu en date 04/01/2010 la société «BH LEASING » a pris en location auprès de société « BH ASSURANCE » un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 360 793 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} février 2022.

3. Partie concernée : la « BH EQUITY » : Administrateur :

3.1 La société « BH EQUITY » a souscrit au cours de l'exercice 2022 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	118 289
Automobile	7 612
Assurances incendie et risques divers	2 236
Assurances vie	41 917

3.2 La société « BH ASSURANCE » a conclu avec la société « BH EQUITY » seize conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 23 985 876 DT.

La société « BH EQUITY » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 0.5 % hors taxes sur ces fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « BH EQUITY » au titre de l'exercice 2022, totalisent un montant de 147 164 HT.

4. Partie concernée : la « BH-SICAF »: Administrateur :

4.1 La société «BH SICAF », a souscrit au cours de l'exercice 2022, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	14 120
Incendie	212

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs :

Les obligations et engagements de la société « BH ASSURANCE » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1. La rémunération du Directeur Général est fixée suivant le Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 20/05/2014. Cette rémunération englobe :

a- Rémunération annuelle:

- Rémunération annuelle nette (salaires et primes) de **100 560 DT.**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu et une contribution sociale de **45 153 DT.**
- charges sociales patronales de **17 127 DT.**

b- Prime d'intéressement nette au titre de l'année 2021 et servie en 2022 :

- Prime d'intéressement nette de **70 000 DT.**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu et une contribution sociale de **39 375 DT.**

c- Les avantages en nature comportent 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction

Par ailleurs, une indemnité de départ à la retraite a été servie pour un montant net de **130 193DT** hors charges sociales.

C2. Les rémunérations et primes attribuées aux membres du conseil d'administration, ainsi que celles attribuées aux membres des comités (comité d'audit, comité de risque et comité de rémunération et de recrutement) s'élèvent au 31 décembre 2022 à **102 000 DT.**

C3. Une indemnité mensuelle de **300 DT** net par mois est servie au président du conseil d'administration à partir de juillet 2011, conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 novembre 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 Mars 2023
Les Commissaires aux Comptes

P/ GROUPEMENT PRO AUDIT& CMA

Mr Tarak ZAHAF

P/ CMC – DFK International

Mr Sofiane BEN AMIRA

ETATS FINANCIERS

Société Industrielle Oléole Sfaxienne Zitex « SIOS-ZITEX »
Siège social : Route de Gabés, Km 2 Sfax

La société SIOS-ZITEX publie, ci-dessous ses états financiers arrêtés au 30 septembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 31 mars 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes monsieur Souheil JAMOSSI.

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	30/09/2022	30/09/2021
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés		9 347 296	9 335 449
Immobilisations incorporelles		35 729	35 729
Amortissements		33 523	33 080
	3.1	2 206	2 650
Immobilisations corporelles		6 403 321	6 340 307
Amortissements		5 552 236	5 522 433
	3.2	851 085	817 874
Immobilisations financières		9 143 324	9 156 424
Provisions		649 319	641 499
	3.3	8 494 005	8 514 925
Total des actifs non courants		9 347 296	9 335 449
ACTIFS COURANTS			
Stocks		535 317	475 303
Provisions		55 233	55 233
	3.4	480 084	420 070
Clients et comptes rattachés		1 618 007	824 304
Provisions		175 446	175 446
	3.5	1 442 561	648 858
Autres actifs courants		545 326	498 700
Provisions		3 148	3 148
	3.6	542 178	495 552
Placements et autres actifs financiers		401 075	601 089
Provisions		-	-
	3.7	401 075	601 089
Liquidités et équivalents de liquidités	3.8	7 870	163 418
Total des actifs courants		2 873 768	2 328 987
TOTAL DES ACTIFS		12 221 064	11 664 436

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	30/09/2022	30/09/2021
Capital social		2 425 000	2 425 000
Réserves et résultats reportés		7 753 945	7 787 020
Autres capitaux propres		-	-
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	3.9	10 178 945	10 212 020
Résultat net de l'exercice		253 279	209 425
Total des capitaux propres		10 432 224	10 421 445
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges		200 200	180 200
	3.10	200 200	180 200
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.11	542 414	186 437
Autres passifs courants	3.12	780 272	724 392
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.13	265 954	151 961
		1 588 640	1 062 791
Total des passifs		1 788 840	1 242 991
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		12 221 064	11 664 436

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022

(En Dinars Tunisiens)

	NOTES	30/09/2022	30/09/2021
Produits d'exploitation		2 875 206	2 109 531
Revenus	4.1	2 867 271	2 088 233
Autres produits d'exploitation	4.2	7 935	21 299
Charges d'exploitation		2 640 470	1 947 135
Variation des stocks de produits finis et encours		-	6 000
Achats de marchandises consommés			
Achats d'approvisionnements consommés	4.3	1 552 301	907 960
Charges du personnel	4.4	501 076	479 878
Dotations aux amortissements	4.5	30 247	9 707
Dotations aux provisions	4.6	134 138	126 969
Autres charges d'exploitation		422 708	416 622
Résultat d'exploitation		234 737	162 396
Charges financières nettes	4.8	10 919	10 423
Produits des placements	4.9	26 414	27 894
Autres pertes et gains ordinaires nets	4.10	9 317	33 972
		259 548	213 839
Impôts sur les sociétés	4.11	5 769	4 214
Contribution sociale de solidarité		500	200
RESULTAT DE L'EXERCICE	4.12	253 279	209 425

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE DE SIOS ZITEX						
ARRETE AU 30/09/2022 (EXPRIME EN DINARS)						
MODELE DE REFERENCE						
					30/09/2022	30/09/2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION						
- Encaissements reçus des clients					2 005 174	2 601 126
- Sommes versées/reçues des sociétés du groupe					5 000	445 880
- Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux				-	595 291	- 435 672
- Sommes versées aux fournisseurs				-	1 585 753	- 1 530 738
- Sommes versées à l'Etat				-	96 639	- 181 883
- Intérêts payés				-	10 740	- 10 387
- Impôts sur les bénéfices					-	-
<i>FLUX DE TRES. PROVENANT DE L'EXPLOIT.</i>			5.1	-	278 249	888 325
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
- DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. CORPORELLES ET INCORPORELLES				-	63 138	- 109 892
- DECAISS/ENCAISS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. FINANCIERES						1 000
- DECAISSEM./ENCAISSEM. PROVENANT DE L'ACQUISIT./CESSION DE PLACEM.					200 000	- 600 000
- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. CORPORELLES ET INCORPORELLES						
- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. FINANCIERES						-
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. D'INVEST.</i>			5.2		136 862	- 708 892
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT						
- ENCAISS.PROVENANT DE L' EMISSION D'ACTIONS						
- DIVIDENDES DISTRIBUES				-	128 208	- 234 325
- ENCAISSEMENT DIVIDENDES					54	86 107
- ENCAISSEMENT PROVENANT DES EMPRUNTS						
- ENCAISSEMENT PROVENANT DES SUBVENTIONS D'INVEST.						-
<i>FLUX DE TRESORERIE PROVEN.DES ACTIV.DE FINAN.</i>			5.3	-	128 154	- 148 218
<i>INCIDENCES DES VAR. DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES</i>						
VARIATION DE TRESORERIE					- 269 541	31 215
TRESORERIE DEBUT DE L'EXERCICE					11 457	- 19 758
TRESORERIE FIN DE L'EXERCICE					- 258 084	11 457

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETE AU 30/09/2022 (EXPRIME EN DINARS)

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle Oléicole Sfaxienne Zitex (SIOS ZITEX) est une société anonyme de droit tunisien créée en 1960 Son capital s'élève au 30 Septembre 2022 à 2 425 000 dinars divisé en 242 500 actions de valeur nominale 10 dinars chacune.

L'objet de la société est le raffinage des huiles alimentaires et la commercialisation des huiles d'olive.

Sur le plan fiscal la société est soumise aux règles de droit commun Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 portant promulgation du code d'incitations aux investissements

L'exercice social s'étend du 01 Octobre au 30 Septembre.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SIOS ZITEX pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Unités monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat

transit les frais de livraison et les frais d'installation.

Elles sont amorties selon le mode linéaire.

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars sont amortis intégralement

Les taux d'amortissement pratiqués conformément au Décret n°2008-492 du 25 février 2008 fixant les taux maximum des amortissements linéaires sont les suivants :

Construction	5%
Matériels industriels	15%
Matériels de transport	20%
Equipements de bureau	20%
Installations générales	10%
Matériel informatique	33%
Logiciel informatique	33%

Un coefficient de 2 est appliqué au taux d'amortissement du matériel industriel qui fonctionne à 3 équipes.

2.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice les éventuelles moins-values par rapport à la valeur d'entrée font l'objet de provisions pour dépréciations.

2.4 Stocks

Les matières consommables et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport et d'assurances liés au transit.

Les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le coût des matières utilisées et une quote des frais directs et indirects rattachés à la production

3. NOTES SUR LE BILAN

Actifs

3.1 Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Logiciels informatiques	35 729	35 729
Amortissement cumulés	33 523	33 080
Total	<u>2 206</u>	<u>2 650</u>

3.2 Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubriques s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Terrains	661 643	661 643
Constructions et aménagements de construction	1 368 381	1 368 381
Matériels Industriel	3 240 074	3 214 512
Outillage industriel	199 300	168 249
Station d'épuration des eaux	226 904	226 904
Matériels de transport	278 509	278 509
Installations générales	186 753	186 753
Installations Gaz Naturel	123 306	123 306
Equipement de bureau	54 080	54 080
Matériels informatiques	44 689	43 467
Divers équipements	19 682	14 502
Total brut	6 403 321	6 340 307
Amortissements cumulés	5 552 236	5 522 433
Total net	851 085	817 874

3.3 Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Titres de participation (*)	9 129 794	9 129 794
Obligations	-	-
Prêts au personnel	11 850	24 950
Dépôts et cautionnements	1 680	1 680
Total brut	9 143 324	9 156 424
Provisions sur titres de participations	649 319	641 499
Total net	8 494 005	8 514 925

(*)	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
ACTIONS AGROZITEX S.A	4 651 695	4 651 695
PARTS SOCIALES OLI-ZITEX	2 260 000	2 260 000
ACTIONS IMMOBILIERE ZITEX	1 399 000	1 399 000
ACTIONS STE AFRICAINE D'HUIL	699 500	699 500
ACTIONS SIOS DISTRIBUTION	15 000	15 000
Autres participations	104 599	104 599
	9 129 794	9 129 794

3.4 Stocks

Cette rubrique est ainsi détaillée :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Pièces de rechanges	382 486	423 562
Matières consommables	152 831	51 742
Produits finis et encours	-	-
Total brut	535 317	475 303
Provisions pour dépréciation des stocks	55 233	55 233
Total net	480 084	420 070

3.5 Clients et comptes rattachés

Cette rubrique est ainsi détaillée :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Clients ordinaires	1 442 561	648 858
Clients douteux	175 446	175 446
Total brut	1 618 007	824 304
Provisions pour dépréciation clients douteux	175 446	175 446
Total net	1 442 561	648 858

3.6 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Comptes d'Etat débiteurs	506 797	446 419
Fournisseurs débiteurs	12 506	12 241
Comptes de régularisation	20 392	35 040
Comptes courants des Sociétés de groupe	5 631	5 000
Total brut	545 326	498 700
Comptes courants AGRO ZITEX	5 631	5 000
Comptes courants SIOS DISTRIBUTION	-	-
Comptes courants AGRO EXPORT	-	-
Comptes courants OLI ZITEX	-	-
	5 631	5 000

3.7 Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Billets de trésor	400 000	600 000
Actions SICAV	1 036	1 050
Autres	39	39
Total brut	401 075	601 089
Provisions pour dépréciations des placements	-	-
Total net	401 075	601 089

3.8 Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Chèques à encaisser	4 000	162 713
Banques	2 932	-
Caisse	938	705
Total brut	7 870	163 418

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

3.9 CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 30 Septembre 2022 à 10 432 256 DT contre 10 421 445DT au 30 Septembre 2021. L'évolution de chaque rubrique est détaillée en annexe 2.

Les réserves figurant parmi les capitaux propres au 30 septembre 2021 se détaillent ainsi:

Fonds propres figurant au bilan clos au 30-09-2021	30/09/2022
RESERVE LEGALE	242 500
RESERVES EXTRA-ORDINAIRE	5 145 801
AUTRES RESERVES	811 480
RESERVES SPECIALES DE REEVALUATION	1 287 623
Total général régis par le point 7 de l'article 19 de la loi de finances n°2013-54 du 30 Décembre 2013 portant loi	7 487 403

3.10 Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30 Septembre 2022 à 200 200 DT et qui correspondent à des risques généraux.

3.11 Fournisseurs et comptes rattachés:

Cette rubrique se détaille ainsi :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Fournisseurs d'exploitation	342 578	172 706
Fournisseurs, effets à payer	199 836	13 732
Total	542 414	186 437

3.12 Autres passifs courants :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Personnel et comptes rattachés	19 827	66 649
Etat, impôts et taxes	15 606	15 784
Créditeurs divers	(1) 690 789	602 853
Comptes de régularisation	54 050	39 105
Total	780 272	724 392

(1) Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Dividendes à payer	544 168	429 579
CNSS	19 168	26 287
Autres	127 453	146 987
Total	690 789	602 853

3.13 Concours bancaires et autres passifs financiers:

Cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Échéance à moins d'un an/emprunt LT	-	-
Banques	265 954	151 961
Total	265 954	151 961

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus:

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Revenus d'exploitation	2 733 839	1 863 147
Transport et autres revenus	141 367	246 384
Total	2 875 206	2 109 531

4.2 Autres produits d'exploitation:

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Amortissement de la subvention d'investissement	-	-
Jetons de présence reçus	3 750	5 000
Subventions d'exploitation	-	11 074
Produits divers	4 185	5 225
Total	7 935	21 299

4.3 Achats d'approvisionnements consommés

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>		<u>30/09/2021</u>	
Achats matières consommables	452 923		167 643	
Achats Pièces de rechange	35 859		107 000	
Electricité, Eaux et Gaz naturel	1 078 472		644 151	
Autres Achats	45 061		157 451	
Variations des Stocks	-	60 014	-	168 284
Total	1 552 301		907 960	

4.4 Charges de personnel:

Les charges de personnel s'élèvent au 30 Septembre 2022 à 501 076 DT contre 479 878 DT au 30 Septembre 2021.

4.5 Dotations aux amortissements:

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 30 215 DT contre 9 707 DT au 30 Septembre 2021.

4.6 Dotations aux provisions:

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Provisions pour dépréciation des titres	14 138	26 969
Provisions pour risqueS et charges	120 000	100 000
Total	134 138	126 969

4.7 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Entretiens et réparations	153 931	110 451
Assurances	9 161	9 205
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	99 573	70 113
Frais de transport et de transit	67 725	105 881
Commissions bancaires	2 235	2 621
Impôts et taxes	21 927	13 181
Jetons de présence	32 500	17 500
Autres	35 657	87 670
Total	422 708	416 622

4.8 Charges financières nettes :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Intérêts des crédits bancaires	-	-
Intérêts des comptes courants	10 686	8 188
Intérêts sur dettes sociétés du groupe	-	-
Pertes de changes	233	2 235
Gains de changes	-	-
Total	10 919	10 423

4.9 Produits des placements :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Dividendes reçus	54	53
Revenus/ titres	26 360	19 776
Intérêts sur créances sociétés du groupe	-	8 065
Total	26 414	27 894

4.10 Autres pertes et gains ordinaires nets :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Reprise sur provisions	6 317	25 914
Gains exceptionnels nets	3 000	8 059
	9 317	33 972

4.11 Impôts sur les sociétés :

La société est soumise au taux d'imposition de 25%.

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 Septembre 2022 à 5 769 DT contre 4 214 DT au 30 Septembre 2021.

Amortissements différés et pertes reportées restant à imputer

Exercice	Résultat fiscal déficitaire	Amortissements réputés différés	Pertes reportées imputables
2014-2015	297 899,846	107 816,133	
2015-2016	527 082,113	58 346,910	
2016-2017	199 401,270	28 537,594	
2017-2018	140 178,706	16 521,010	
2018-2019	253 510,201	16 722,326	215 350,258
2019-2020	175 641,800	14 457,232	161 184,568

4.12 Résultat de l'exercice :

Le résultat réalisé au 30 septembre 2022 s'élève à un bénéfice de 253 279 dinars contre un bénéfice de 209 425 dinars au 30 septembre 2021.

5. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

5.1 Flux d'exploitation :

*** Encaissements reçus des clients**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Encaissements reçus des clients	2 005 174	2 601 126
Total	<u>2 005 174</u>	<u>2 601 126</u>

***Sommes versées aux fournisseurs**

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Sommes versées aux fournisseurs	1 585 753	1 530 738
Total	<u>1 585 753</u>	<u>1 530 738</u>

*** Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Salaires et compléments de salaires versés	465 384	311 603
Déclarations Sociales payées	129 908	124 069
Total	595 291	435 672

*** Sommes versées à l'Etat**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Etats impôts et taxes payés	96 639	181 883
Total	96 639	181 883

5.2 Flux d'investissement :

*** Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Batiments	-	-
Matériels pour raffinage	25 561	106 329
Autres investissements	37 577	4 492
Total	63 138	109 892

5.3 Flux de financement :

*** Dividendes distribués**

Ce montant correspond essentiellement aux dividendes décidés par les assemblées générales qui ont été distribués aux actionnaires.

*** Dividendes encaissés**

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
- ENCAISSEMENT DIVIDENDES	54	86 107
	54	86 107

6. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

6.1 Ventes :

Au cours de cet exercice la société n'a pas réalisé de vente pour les sociétés du groupe

6.2 Achats :

Les achats réalisés au cours de cet exercice avec les sociétés du groupe totalisent un montant de 6 007 Dinars et comprennent des achats auprès des sociétés AGRO ZITEX et l'AFRICAINNE D'HUILE.

6.3 Dividendes :

Au cours de cet exercice, la société n'a pas bénéficié de dividendes auprès des sociétés du groupe.

7. INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN ET LES EVENEMENTS POSTERIEURES A LA DATE DE CLOTURE

La société n'a pas d'engagement hors bilan .

ARRETE AU 30/09/2022 (EXPRIME EN DINARS)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 SEPTEMBRE 2022

(En Dinars Tunisiens)

RUBRIQUE	30/09/2021	Affection réserve légal	Affection réserve extra ordinaire	Intégration report à nouveau	Subventions reçues	Affectation dividendes distribués	Réduction du capital par annulation d'actions propres	Résultat de l'exercice	Amort. de la subvention	30/09/2022
Capital social	2 425 000	-	-	-	-	-	-	-	-	2 425 000
Réserve légale	242 500	-	-	-	-	-	-	-	-	242 500
Réserve Extraordinaires	5 145 801	-	-	-	-	-	-	-	-	5 145 801
Autres réserves	1 053 980	-	-	-	-	242 500	-	-	-	811 480
Reserves de réévaluation	1 287 622	-	-	-	-	-	-	-	-	1 287 622
Résultats reportés	57 117	-	-	209 425	-	-	-	-	-	266 542
Résultats de l'exercice	209 425	-	-	209 425	-	-	-	253 279	-	253 279
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	10 421 445	-	-	-	-	242 500	-	253 279	-	10 432 224

SIOS ZITEX
TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2021

(En Dinars Tunisiens)

	AMORTISSEMENT				VCN
	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2022	
	VALEURS BRUTES	Cession et Mise au rebut	Acquisitions	Dotations	
Immobilisations incorporelles	35 729	-	35 729	444	2 206
Logiciels informatiques	35 729	-	35 729	444	2 650
Immobilisations corporelles	6 340 307	-	6 403 321	29 803	851 085
Terrains	661 643	-	661 643	-	661 643
Constructions et Aménagement	1 368 381	-	1 368 381	159	1 991
Matériels et Outillages Industriels	3 383 231	56 612	3 439 843	24 737	159 144
Station d'épuration des eaux	226 904	-	226 904	226 904	-
Matériel de transport	278 509	-	278 509	278 509	-
Installation Gaz Naturel	123 306	-	123 306	123 306	-
Agencements, aménagement et inst	186 753	-	186 753	3 735	15 128
Equipement de bureau	54 080	-	54 080	53 632	448
Matériels Informatiques	42 998	1 222	44 220	188	1 245
Divers Equipements	14 502	5 179	19 682	984	11 486
Total	6 376 036	63 014	6 439 050	30 247	853 291

ARRETE AU 30/09/2022 (EXPRIME EN DINARS)

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2022

(En Dinars Tunisiens)

Soldes intermédiaires de gestion				
	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Ventes de marchandises				
Coût d'achat des marchandises vendues				
Marge commerciale	-	-	-	-
Production vendue	2 867 271	2 088 233	1 973 657	1 868 791
Production stockée (ou destockage)	-	(6 000)	(1 726)	(25 467)
Production immobilisée				
Production de l'exercice	2 867 271	2 082 233	1 971 931	1 843 324
Achats consommés	(1 552 301)	(907 960)	(916 760)	(902 364)
Marge sur coût matières	1 314 970	1 174 272	1 055 171	940 960
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	-
Charges de personnel	(501 076)	(479 878)	(638 637)	(473 849)
Excédent brut d'exploitation	813 894	694 394	416 534	467 111
Autres produits	7 935	21 299	125 723	10 000
Dotations aux amortissements et aux provisions	(164 384)	(136 675)	(142 839)	(42 692)
Autres charges	(422 708)	(416 622)	(276 409)	-
Résultat d'exploitation	234 737	162 396		434 419
Produits financiers	26 414	27 894	58 671	143 947
Charges financières	(10 919)	(10 423)	(9 007)	(12 111)
Résultat courant avant impôts	250 231	179 866	49 664	566 255
Produits exceptionnels	9 317	33 972	6 606	4 545
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel	259 548	213 839	56 270	570 800
Impôts sur les bénéfices	(6 269)	(4 414)	(4 287)	(3 943)
Résultat de l'exercice	253 279	209 425	51 982	566 858

مكتب سهيل الموسى

عضو هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية

1

أريانة، في غرة مارس 2023

التقرير العام لمراقب الحسابات

السنة المالية 2022/2021

إلى السادة مساهمي الشركة الصناعية للزيوت بصفاقس

تبعاً لمهمة مراقبة الحسابات التي أوكلت إلينا من طرف الجلسة العامة العادية الملتزمة بتاريخ 11 جويلية 2020، يشرفنا مدكم بتقريرنا العام المتعلق بحسابات السنة المالية 2022/2021 الممتدة من غرة أكتوبر 2021 إلى غاية 30 سبتمبر 2022.

1. إبداء الرأي

تنفيذا للمهمة الموكلة لنا، قمنا بإجراء تدقيق للقوائم المالية للشركة الصناعية للزيوت بصفاقس، للسنة المحاسبية 2022/2021 والمعدة من طرف مجلس الإدارة، والمتكوّنة من الموازنة وقائمة النتائج وجدول التدفقات النقدية وكذلك ملخص للسياسات المحاسبية المعتمدة وغيرها من الإيضاحات.

على ضوء العناية المبذولة أثناء القيام بمهمتنا، وحسب تقديرنا، فإن القوائم المالية للشركة الصناعية للزيوت بصفاقس، الملحقة بتقريرنا، تعبّر بعدالة ووضوح في كافة النواحي الجوهرية، عن المركز المالي للشركة كما في 30 سبتمبر 2022، ونتيجة نشاطها وتدققاتها النقدية لسنة 2022/2021 وفقاً لنظام المحاسبة للمؤسسات المعتمد حسب الإطار القانوني التونسي.

2. أساس الرأْي

لقد قمنا بأعمال التدقيق والمراجعة وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية، والمطبّقة في تونس. وقد وقع التّوضيح لاحقاً ضمن هذا التّقرير، لمسؤولياتنا وفقاً لهذه المعايير، ضمن فقرة مسؤولية المدقّق حول تدقيق البيانات الماليّة.

نحن مستقلين عن الشركة وفقاً لمتطلبات المعايير الدولية للسلوك الأخلاقي للمحاسبين حسب "دليل قواعد السلوك الأخلاقي للمحاسبين المهنيين"، ذات الصّلة بتدقيقنا للبيانات الماليّة، وقد أوفينا بمسؤولياتنا الأخلاقية الأخرى وفقاً لتلك المتطلبات.

نعتقد بأن عملية التدقيق قد وفّرت أساساً معقولاً وملائماً لإبداء رأينا.

3. شكّ جوهرّي حول الاستمراريّة

دون المساس من الرأْي المُبدى أعلاه، يجدر توجيه العناية إلى وجود شكّ جوهرّي حول الاستمراريّة، مبني على التقلّص المشهود من خلال مقارنة زمنيّة، في حجم نشاط الشركة لتكرير الزيوت النباتيّة المدعّمة، والرّاجع أساساً إلى نظام الحصص المعتمد من طرف الديوان الوطني للزّيّت. الشّيء الذي يحتمّ في صورة عدم وجود حلول تضمن الاستمراريّة العاديّة للنشاط، احتساب كلفة تسريح العملة واحتساب القيم المحاسبية المترسّبة للمعدّات والمخزونات وما لا يمكن استرداده أو تسمينه. من ناحية أخرى، وباعتبار التّداعيات المتراكمة للجائحة الوبائيّة كوفيد 19، ونظراً لعدم توفّر استشرافات قطاعيّة دقيقة تخصّ التّبعاات الاقتصاديّة الممكنة، لم يتسنى تقدير مدى تأثير ذلك على الوضعيّة المذكورة أعلاه.

4. التحقق من صحة المعطيات التي تخص حسابات الشركة المضمّنة بتقرير التصرف

امثالاً لمقتضيات الفقرة الأولى من الفصل 266 من مجلة الشركات التجارية، تحقّقنا من صحة المعلومات التي تخصّ حسابات الشركة لسنة 2022/2021، والمضمّنة بتقرير مجلس الادارة، ممّا لا يستوجب حسب رأينا إبداء ملاحظات خاصّة.

5. مسؤوليّات الإدارة والأشخاص المسؤولين عن الحوكمة، عن البيانات الماليّة

إنّ مجلس الإدارة هو المسؤول عن إعداد وعرض البيانات الماليّة عرضاً عادلاً وواضحاً وفقاً للقانون وللمعايير الدوليّة للتقارير المالية، وعن الرقابة الداخلية التي تعتبرها الإدارة ضرورية لتمكّنها من إعداد بيانات مالية خالية من أخطاء جوهريّة، سواء كانت ناشئة عن الغش أو عن الخطأ. عند إعداد البيانات الماليّة، يكون مجلس الإدارة مسؤول عن تقييم قدرة الشركة على الاستمرار والإفصاح، عندما ينطبق ذلك، عن أمور تتعلق بالاستمرارية واستخدام أساس الاستمرارية المحاسبي، ما لم تكن هناك نية لتصفية الشركة أو إيقاف أعمالها أو لا يوجد بديلاً واقعياً غير ذلك. إنّ الأشخاص المسؤولين عن الحوكمة هم المسؤولين على الإشراف على عمليّة التّقارير الماليّة.

6. مسؤوليّة المدقّق حول تدقيق البيانات الماليّة

إنّ أهدافنا هي الحصول على تأكيد معقول فيما إذا كانت البيانات المالية ككلّ خالية من الأخطاء الجوهريّة، سواءً كانت ناشئة عن الغش أو عن الخطأ، وتحرير تقريرنا المتضمّن لرأينا. إنّ التّأكيد المعقول هو مستوى عالٍ من التّأكيد، ولكنه ليس ضماناً بأنّ التدقيق الذي تمّ القيام به، وفقاً للمعايير الدوليّة للتّدقيق، سيكتشف دائماً أي خطأ جوهريّ، إن وجد.

مكتب سهيل الخموسي

عضو هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية

إنّ الأخطاء يمكن أن تنشأ من الاحتيال أو الخطأ، وتعتبر جوهرية إذا كانت، بشكل فردي أو إجمالي، لها إمكانية التأثير بشكل معقول على القرارات الاقتصادية المتخذة من قبل المستخدمين، على أساس هذه البيانات المالية.

كجزء من عملية التدقيق وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق، نقوم بممارسة الاجتهاد المهني والمحافظة على تطبيق مبدأ الشك المهني خلال التدقيق، بالإضافة الى:

- تحديد وتقييم مخاطر الأخطاء الجوهرية في البيانات المالية، سواءً كانت ناشئة عن الغش أو عن الخطأ، وكذلك تصميم وتنفيذ إجراءات تدقيق مستجيبة لتلك المخاطر، والحصول على أدلة تدقيق كافية وملائمة لتوفر أساساً لرأينا. إنّ خطر عدم اكتشاف الإخطاء الجوهرية الناتجة عن الغش أعلى من الخطر الناتج عن الخطأ، حيث أن الغش قد يشتمل على التواطؤ، التزوير، الحذف المتعمد، سوء التمثيل أو تجاوز للرقابة الداخلية.

- الحصول على فهم للرقابة الداخلية ذات الصلة بالتدقيق لغايات تصميم إجراءات تدقيق مناسبة حسب الظروف، وليس لغرض إبداء رأي حول فعالية الرقابة الداخلية في الشركة.

- تقييم ملائمة السياسات المحاسبية المتبعة ومدى معقولية التقديرات المحاسبية والإيضاحات ذات العلاقة المعدة من قبل الإدارة.

- الاستنتاج حول ملائمة استخدام الإدارة لأساس الاستمرارية المحاسبي وبناءً على أدلة التدقيق التي تم الحصول عليها، فيما إذا كان هنالك وجود لعدم تيقن جوهري يتعلق بأحداث أو ظروف يمكن أن تثير شكاً جوهرياً حول قدرة الشركة على الاستمرار كمنشأة مستمرة. إذا استنتجنا عدم وجود تيقن جوهري، فإننا مطالبون بلفت الانتباه في تقرير تدقيقنا إلى الإيضاحات ذات العلاقة في البيانات المالية، وإذا كان الإفصاح عن هذه المعلومات غير ملائم، فسنقوم بتعديل رأينا.

إنّ استنتاجاتنا تعتمد على أدلة التدقيق التي تم الحصول عليها حتى تاريخ تقرير تدقيقنا. ومع ذلك، فإنّه من الممكن أن تتسبب أحداث أو ظروف مستقبلية في توقف الشركة على الاستمرار كمنشأة مستمرة.

- تقييم العرض العام والشكل والمحتوى للبيانات المالية بما فيها الإفصاحات وفيما إذا كانت البيانات المالية تمثل المعاملات والأحداث بشكل يحقق العرض العادل.

لقد تواصلنا مع الأشخاص المسؤولين عن الحوكمة بخصوص نطاق وتوقيت التدقيق المخطط له وملاحظات التدقيق الهامة، بما في ذلك أية نقاط ضعف هامة في الرقابة الداخلية التي تم تحديدها خلال تدقيقنا.

7. تقرير حول المتطلبات القانونية والترتيبية الأخرى

7-1- تطبيقا للفصل 3 جديد من القانون عدد 117 لسنة 1994، ولفقرة الثانية من الفصل 266 من مجلة الشركات التجارية، قمنا بفحص نظام الرقابة الداخلية. وتم تقديم، ضمن تقرير منفرد، ملاحظتنا وتوصياتنا المتعلقة بالإجراءات الإدارية والمالية والمحاسبية والمعلوماتية إلى مجلس الإدارة.

7-2- تمسك الشركة بنفسها حسابات للأسهم التي تصدرها طبقا للتشريع الجاري به العمل.

مراقب الحسابات

سهيل الجموسي

التقرير المتعلق بالاتفاقات المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية والخاصة بالسنة المالية 2022/2021

إلى السادة مساهمي الشركة الصناعية للزيوت بصفافس

نقدّم إليكم التقرير الخاص بالاتفاقات المنصوص عليها عملاً بالفصول 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

تتمثل مسؤوليتنا في التأكد من احترام الإجراءات القانونية المتعلقة بالترخيص والمصادقة على هذه الاتفاقيات أو العمليات، وكذلك عرضها الصحيح والسليم في القوائم المالية. هذا ويجدر التذكير أنّه ليس من مهامنا البحث بصفة خاصة عن الوجود المحتمل لمثل هذه الاتفاقيات أو العمليات ولكنه يتعين علينا أن نعلمكم بخصائصها وشروطها الأساسية دون الحاجة إلى إبداء رأي حول جدواها وسلامة أسسها، وذلك على أساس المعلومات التي وقع مدنا بها من طرف الهياكل المختصة بالشركة وتلك التي تم التعرف عليها من خلال إجراءات التدقيق التي وقع القيام بها.

وبناءً على ما وقع إعلامنا به من طرف الهياكل المختصة، وإطلاعنا على محاضر اجتماعات مجلس الإدارة، تبين لنا أنّه وقع الترخيص في الحسابات الجارية والاتفاقات المبرمة، كما يلي:

1. عمليات مع الإدارة العامة وأعضاء المجلس:

1-1- وفقاً لقرار الجلسة العامة العادية بتاريخ 31 مارس 2022 تمّ تسجيل بدل الحضور بقيمة صافية بلغت 2 000 دينار لكلّ عضو.

مكتب سهيل الجموسي

عضو هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية

- 2-1- تضمّنت الموازنة تقييد منحة الإمضاء المزدوج عن سنة 2022/2021 لعضو المجلس السيد منصف بوشكوة بقيمة صافية بلغت 6 000 دينار، وذلك تنفيذاً لقرار الجلسة العامة.
- 4-1- تمّ تقييد مبلغ 12 500 دينار بعنوان منح بدل حضور لأعضاء المجلس الذين وقع تكليفهم بتمثيل الشركة في اجتماعات مجلس إدارة شركة اقروزيلاكس خلال السنوات السابقة.
- 3-1- تحصّلت المديرة عامة للشركة على مرتبات بلغ مقدارها السنوي الصافي 50 577 دينار مع زيادة بدل البنزين والهاتف.

2. تقييدات محاسبية تهم شركات المجمع بتاريخ 30 سبتمبر 2022:

- 1-2- خلال السنة المحاسبية 2022/2021 بلغت جملة التقييدات المدينة بالحسابات الجارية لشركات المجمع 8 132 دينار والدائنة 11 251 دينار، مع رصيد إجمالي عند الافتتاح مدين بقيمة 5 000 دينار، ليكون الرصيد الإجمالي عند الاختتام مديناً بقيمة 1 181 دينار.
- 2-2- تحصّلت الشركة على بدل الحضور بعنوان السنة المحاسبية 2021/2020 وذلك بقيمة 3 750 دينار، بصفتها عضواً لمجلس إدارة شركة "أقروزيلاكس" المنتمية للمجمع.

مراقب الحسابات

سهيل الجموسي

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Industrielle Oléicole Sfaxienne Zitex « SIOS-ZITEX »
Siège social : Route de Gabés, Km 2 Sfax

La société SIOS-ZITEX publie, ci-dessous ses états financiers arrêtés au 30 septembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 31 mars 2023. Ces états sont accompagnés de rapport du commissaire aux comptes monsieur Souheil JAMOSSI.

GROUPE SIOS ZITEX

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	30/09/2022	30/09/2021
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés		4 085 854	5 601 707
Immobilisations incorporelles		59 193	59 193
Amortissements		56 602	55 175
	2.1	2 592	4 018
Immobilisations corporelles		45 500 662	45 389 687
Amortissements		42 013 448	40 884 778
	2.2	3 487 214	4 504 909
Immobilisations financières		120 309	133 409
Provisions		15 313	15 313
	2.3	104 996	118 096
A ACTIFS NON COURANTS		2 151 051	2 151 051
Résorption AANC		1 659 998	1 176 367
		491 052	974 683
Total des Actifs non courants		4 085 854	5 601 707
ACTIFS COURANTS			
Stocks		19 971 606	15 593 783
Provisions		173 404	208 154
	2.4	19 798 202	15 385 628
Clients et comptes rattachés		5 044 981	3 150 620
Provisions		2 278 701	2 470 460
	2.5	2 766 281	680 160
Autres actifs courants		5 173 732	4 882 292
Provisions		3 148	3 148
	2.6	5 170 584	4 879 144
Placements et Autres actifs financiers		3 000 896	4 900 458
Provisions		-	-
	2.7	3 000 896	4 900 458
Liquidités et équivalents de liquidités	2.8	3 754 258	1 438 559
Total des Actifs courants		34 490 222	27 283 949
TOTAL DES ACTIFS		38 576 076	32 885 656

GROUPE SIOS ZITEX
BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022
(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	30/09/2022	30/09/2021
Capital social	3.1	2 425 000	2 425 000
Réserves consolidés	3.2	12 699 877	13 680 195
Total des capitaux propres avant résultats de l'exercice		15 124 877	16 105 195
Résultat de l'exercice consolidé	3.3	993 253	- 253 695
Total des capitaux propres avant affectation		16 118 131	15 851 500
Intérêts des minoritaires			
Parts des intérêts minoritaires dans les réserves		6 755 156	6 562 002
Parts des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		219 425	- 89 978
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts		1 000 000	-
Provisions pour risques et charges		234 688	467 899
		1 234 688	467 899
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.4	3 365 910	2 791 951
Autres passifs courants	3.5	10 554 050	7 128 636
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.6	328 717	173 646
Total des passifs		15 483 365	10 562 133
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		38 576 076	32 885 656

GROUPE SIOS ZITEX

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022

(En Dinars Tunisiens)

	NOTES	30/09/2022	30/09/2021
Produits d'exploitation		15 324 704	13 549 311
Revenus	4.1	13 698 603	12 745 389
Autres produits d'exploitation	4.2	1 626 101	803 921
Charges d'exploitation		14 926 940	14 037 029
Variation des stocks de produits finis et encours	-	801 813	5 654 912
Achats d'approvisionn. et de marchandises consommés	4.3	9 349 680	2 615 444
Charges du personnel		2 360 015	2 633 048
Dotations aux amortissements et provisions	4.4	2 125 407	1 786 580
Autres charges d'exploitation		1 893 650	1 347 045
Résultat d'exploitation		397 764 -	487 718
Charges financières nettes	4.5	188 991	19 318
Produits de placements	4.6	248 941	162 152
Autres pertes et gains ordinaires nets		847 633	128 209
Impôts sur les sociétés		78 378	125 997
Contribution sociale de solidarité		14 290	1 000
Résultat de l'exercice		1 212 678 -	343 673
Part des minoritaires		219 425 -	89 978
Part du groupe		993 253 -	253 695

GROUPE SIOS ZITEX

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

ARRETE AU 30/09/2022 (EXPRIME EN DINARS)

MODELE DE REFERENCE

	Notes	Exercice clos 30/09/2022	Exercice clos 30/09/2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Encaissements reçus des clients		11 979 700	18 590 879
- Sommes recues des stés de groupe		-	
- Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	-	2 071 625	3 516 986
- Sommes versées aux fournisseurs	-	9 999 233	8 375 958
- Intérêts payés ou reçus		64 037	48 557
- Sommes versées à l'Etat	-	462 340	684 120
<i>FLUX DE TRES. PROVENANT DE L'EXPLOIT.</i>	5.1	489 462	6 062 372
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. CORPORELLES ET INCORPORELLES	-	119 565	203 820
- DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. FINANCIERES		-	1 000
- DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION DE PLACEM.		1 899 587	4 700 345
- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION DE PLACEM.		-	-
- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. CORPORELLES ET INCORPORELLES		-	-
- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. FINAN.		-	-
- ENCAISSEMENT PROVENANT DES SUBVENTIONS D'INVEST.		-	-
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. D'INVEST.</i>	5.2	1 780 022	4 903 164
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- ENCAISSEMENT SUITE A L'EMISSION D'ACTIONS		-	-
- SUBVENTIONS RECUES		-	-
- DIVIDENDES DISTRIBUES	-	128 208	234 325
- ENCAISSEMENTS DIVIDENDES		413	338
- ENCAISSEMENT PROVENANT DES EMPRUNTS		1 000 000	-
- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS		-	1 900 000
<i>FLUX DE TRESORERIE PROVEN.DES ACTIV.DE FINAN.</i>	5.3	872 206	2 133 987
<i>INCIDENCES DES VAR. DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES</i>	-	2 138	796
VARIATION DE TRESORERIE		2 162 766	974 779
TRESORERIE DEBUT DE L'EXERCICE		1 264 913	2 240 489
TRESORERIE FIN DE L'EXERCICE		3 425 541	1 264 913

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 30 Septembre 2022
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés du groupe Sios Zitex sont arrêtés au 30 Septembre 2022 en appliquant les dispositions et les règles prévues notamment par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001 complétant le code des sociétés commerciales et les normes comptables relatives à la consolidation des états financiers.

1.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la Société mère et les filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif.

Le tableau suivant synthétise le périmètre de consolidation du groupe Sios - Zitex .

Sociétés	Pourcentage De contrôle	Pourcentage d'intérêt
Société Industrielle Oléicole Sfaxienne (Mère)	100%	100%
Sios Distribution	100%	100%
Agro - Zitex	75%	75%
Société Africaine des huiles	99.92%	88.39%
Oli - Zitex	100%	100%
Agro Export	99,92%	75%
IMMOBILIERE ZITEX	60%	60%

Les sociétés consolidées l'ont toutes été par voie d'intégration globale, Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Ainsi, les opérations et transactions internes ont été éliminées pour neutraliser leurs effets.

Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- * des comptes courants entre sociétés du groupe.
- * des transactions d'achat et de vente et prestations.
- * des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe,
- * des dividendes et jetons de présence servis par des sociétés du groupe.

Le résultat consolidé correspond, donc, au résultat retraité de la société mère majoré de la contribution réelle (après retraitements de consolidation) des sociétés consolidées.

1.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 30 Septembre 2022

Les filiales, dont l'exercice social correspond à l'année civile, ont préparé pour les besoins de la consolidation des états financiers arrêtés à la date du 30 Septembre 2022.

1.4 Traitement de l'impôt

Les comptes consolidés du groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt exigible. L'impôt exigible est le montant des impôts sur les bénéfices payables ou recouvrables au titre de l'exercice.

1.5 Ecart d'acquisition

Les écarts positifs constatés, lors de l'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la quote-part dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique courant, aucun écart d'acquisition n'a été relevé.

2. NOTES SUR LE BILAN

ACTIFS

2.1 Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Logiciels informatiques	59 193	59 193
Amortissements cumulés	56 602	55 175
Total net	<u>2 592</u>	<u>4 018</u>

2.2 Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Terrains	1 353 434	1 353 434
Constructions et aménagements de construction	6 914 042	6 914 042
Matériel industriel installations et outillages	35 123 076	35 012 252
Matériel de transport	1 696 660	1 696 660
MMB/ Matériel informatiques	349 416	349 263
Immobilisations en cours	64 036	64 036
Total brut	<u>45 500 662</u>	<u>45 389 687</u>
Amortissements cumulés	42 013 448	40 884 778
Total net	<u>3 487 214</u>	<u>4 504 909</u>

2.3 Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Actions/ obligations	104 599	104 599
Prêt personnel	11 850	24 950
Dépôt et cautionnement	3 860	3 860
Total brut	120 309	133 409
Provisions pour dépréciation d'actions	15 313	15 313
Total net	104 996	118 096

2.4 Stocks

Cette rubrique est ainsi détaillé :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Pièces de rechange/consommables	1 620 400	1 345 683
Produits finis, prestations et huiles	18 351 206	14 248 100
Total brut	19 971 606	15 593 783
Provisions pour dépréciation des Stocks	173 404	208 154
Total net	19 798 202	15 385 628

2.5 Clients et comptes rattachés

Cette rubrique est ainsi détaillé :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Clients ordinaires	3 891 527	1 701 606
Clients, effets à recevoir	2 567	383 292
Clients douteux	1 150 888	1 065 722
Total brut	5 044 981	3 150 620
Provisions pour dépréciation comptes clients	2 278 701	2 470 460
Total net	2 766 281	680 160

2.6 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Comptes d'Etats et débiteurs divers	1 981 876	40 086
Fournisseurs débiteurs	3 191 857	4 842 206
Total brut	5 173 732	4 882 292
Provisions pour dépréciation Débiteurs divers	3 148	3 148
Total net	5 170 584	4 879 144

2.7 Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est ainsi détaillé :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Titres SICAV, billets de trésor et autres placements	3 000 896	4 900 458
Total	3 000 896	4 900 458

2.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est ainsi détaillé :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Banques	3 751 477	1 432 021
Caisse	2 781	6 538
Total	3 754 258	1 438 559

CAPITAUX PROPRES

3.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social du groupe s'élève, à la date du 30 Septembre 2022, à 2 425 000 dinars correspondant au capital de la société mère SIOS ZITEX, Il est composé de 242 500 actions actions de valeur nominale 10 dinars chacune.

3.2 RESERVES

Les réserves consolidées totalisent, à la date du 30 Septembre 2022, la somme de 12 699 877 DT alors que la part des minoritaires dans les réserves s'élèvent à 13 680 195 DT.

3.3 RESULTATS

Les résultats consolidés totalisent, à la date du 30 Septembre 2022, un bénéfice de 1 212 678 dinars contre un déficit de 253 695 dinars pour l'exercice 2021/2020

PASSIFS

3.4 Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique est ainsi détaillé :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 365 910	2 791 951
Total	3 365 910	2 791 951

3.5 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Clients et Crédeurs divers	10 554 050	7 128 636
Total	10 554 050	7 128 636

3.6 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique se détaille ainsi :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Concours bancaires	266 201	173 646
Autres passifs financiers	62 516	-
Total	328 717	173 646

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

4.1 Revenus

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Revenus d'exploitation	13 565 171	12 520 304
Transport et autres revenus	133 432	225 086
Total	13 698 603	12 745 389

4.2 Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Autres produits d'exploitation	1 626 101	803 921
Total	1 626 101	803 921

4.3 Achats d'approvisionnements et de marchandises consommés

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Achats d'approvisionnement consommés	9 349 680	2 615 444
Total	<u>9 349 680</u>	<u>2 615 444</u>

4.4 Dotations aux amortissement et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Provisions pour risques et charges	356 297	240 544
Autres dotations(amort.et prov.)	1 769 110	1 546 036
Total	<u>2 125 407</u>	<u>1 786 580</u>

4.5 Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Charges financières nettes	188 991	19 318
Total	<u>188 991</u>	<u>19 318</u>

4.7 Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Produits de placements	248 941	162 152
Total	<u>248 941</u>	<u>162 152</u>

5. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

5.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

* Encaissements reçus des clients
Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Encaissements reçus des clients locaux	3 435 730	15 810 521
Encaissements reçus des clients étrangers	8 543 969	2 780 359
Total	<u>11 979 700</u>	<u>18 590 879</u>

* Sommes versées aux fournisseurs
Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Sommes versées aux fournisseurs	9 999 233	8 375 958
Total	<u>9 999 233</u>	<u>8 375 958</u>

* Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux
Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Total	<u>2 071 625</u>	<u>3 516 986</u>

* Sommes versées à l'Etat:
Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Total	<u>462 340</u>	<u>684 120</u>

5.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie liés aux activités d'investissement totalise 1 780 022 Dinars
qui s'agit principalement comme suit:

* Décaissements affectés à l'acquisition de placements : 4 700 345 Dinars.

* Décaissement provenant de l'acquisition de placements

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>
Acquisition de placements	-	4 700 345
Total	<u>-</u>	<u>4 700 345</u>

* Encaissement provenant de la cession de placements

	30/09/2022	30/09/2021
Encaiss. / cession de placements	1 899 587	-
Total	1 899 587	-

5.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Le flux de trésorerie liés aux activités de financement totalise au 30 septembre 2022 un encaissement de 872 206 Dinars contre un encaissement de 2 133 987 au 30 septembre 2021 dont:

* Dividendes distribués

	30/09/2022	30/09/2021
Dividendes servis aux actionnaires du groupe	128 208	234 325
Total	128 208	234 325

* Remboursement des emprunts

	30/09/2022	30/09/2021
Remboursement des emprunts	-	1 900 000
Total	-	1 900 000

* Encaissement des emprunts

	30/09/2022	30/09/2021
Encaissement des emprunts	1 000 000	-
Total	1 000 000	-

أريانة، في غرة مارس 2023

تقرير مراقب الحسابات حول القوائم المالية للمجموعة

السنة المالية 2022/2021

إلى السادة مساهمي الشركة الصناعية للزيوت بصفاقس

تبعاً لمهمة مراقبة الحسابات المجموعة، نقدم لكم فيما يلي تقريرنا المتعلق بالقوائم المالية المجموعة للسنة المحاسبية 2022/2021 الممتدة من غرة أكتوبر 2021 إلى غاية 30 سبتمبر 2022.

1. إبداء الرأي

تنفيذا لمهمتنا، قمنا بإجراء تدقيق للقوائم المالية لمجمع الشركة الصناعية للزيوت بصفاقس، للسنة المحاسبية 2022/2021 والمعدة من طرف مجلس الإدارة، والمتكوّنة من الموازنة وقائمة النتائج وجدول التدفقات النقدية وكذلك ملخص للسياسات المحاسبية المعتمدة وغيرها من الإيضاحات.

على ضوء العنايةات المبذولة أثناء القيام بمهمتنا، وحسب تقديرنا، فإن القوائم المالية المجموعة للشركة الصناعية للزيوت بصفاقس، الملحقة بتقريرنا، تعبر بعدالة ووضوح في كافة النواحي الجوهرية، عن المركز المالي للمجمع كما في 30 سبتمبر 2022، ونتيجة نشاطه وتدفقاته النقدية لسنة 2022/2021، وفقاً لنظام المحاسبة للمؤسسات المعتمد في القانون التونسي.

2. أساس الرأي

لقد قمنا بأعمال التدقيق والمراجعة وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية، والمطبقة في تونس. وقد وقع التوضيح لاحقاً ضمن هذا التقرير، لمسؤولياتنا وفقاً لهذه المعايير، ضمن فقرة مسؤولية المدقق حول تدقيق البيانات المالية.

نحن مستقلين عن الشركة وفقا لمتطلبات المعايير الدولية للسلوك الأخلاقي للمحاسبين حسب "دليل قواعد السلوك الأخلاقي للمحاسبين المهنيين"، ذات الصلة بتدقيقنا للبيانات المالية، وقد أوفينا بمسؤولياتنا الأخلاقية الأخرى وفقا لتلك المتطلبات.

نعتقد بأن عملية التدقيق قد وفرت أساسا معقولا وملائما لإبداء رأينا.

3. التحقق من صحة المعطيات التي تخص حسابات المجمع المضمّنة بتقرير التصرف الخاص بتجمع الشركات

امثالاً لمقتضيات مجلة الشركات التجارية، تحققنا من صحة المعلومات التي تخص حسابات الشركة المجمعّة لسنة 2022/2021، والمضمّنة بتقرير مجلس الإدارة الخاص بتجمع الشركات، ممّا لا يستوجب حسب رأينا إبداء ملاحظات خاصة.

4. مسؤوليات الإدارة والأشخاص المسؤولين عن الحوكمة، عن البيانات المالية المجمعّة

إنّ مجلس الإدارة هو المسؤول عن إعداد وعرض البيانات المالية المجمعّة عرضاً عادلاً وواضحاً وفقاً للقانون وللمعايير الدولية للتقارير المالية، وعن الرقابة الداخلية التي تعتبرها الإدارة ضرورية لتمكّنها من إعداد بيانات مالية خالية من أخطاء جوهرية، سواء كانت ناشئة عن الغش أو عن الخطأ. عند إعداد البيانات المالية المجمعّة، يكون مجلس الإدارة مسؤول عن تقييم قدرة الشركة على الاستمرار والإفصاح، عندما ينطبق ذلك، عن أمور تتعلق بالاستمرارية واستخدام أساس الاستمرارية المحاسبي، ما لم تكن هناك نية لتصفية الشركة أو إيقاف أعمالها أو لا يوجد بديلاً واقعياً غير ذلك. إنّ الأشخاص المسؤولين عن الحوكمة هم المسؤولين على الإشراف على عملية التقارير المالية.

5. مسؤولية المدقق حول تدقيق البيانات المالية المجمعة

إنّ أهدافنا هي الحصول على تأكيد معقول فيما إذا كانت البيانات المالية المجمعة ككلّ خالية من الأخطاء الجوهرية، سواءً كانت ناشئة عن الغشّ أو عن الخطأ، وتحرير تقريرنا المتضمّن لرأينا. إنّ التأكيد المعقول هو مستوى عالٍ من التأكيد، ولكنه ليس ضماناً بأنّ التدقيق الذي تمّ القيام به، وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق، سيكتشف دائماً أي خطأ جوهريّ، إن وجد.

إنّ الأخطاء يمكن أن تنشأ من الاحتيال أو الخطأ، وتعتبر جوهريّة إذا كانت، بشكل فردي أو إجمالي، لها إمكانية التأثير بشكل معقول على القرارات الاقتصادية المتخذة من قبل المستخدمين، على أساس هذه البيانات المالية.

كجزء من عملية التدقيق وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق، نقوم بممارسة الاجتهاد المهنيّ والمحافظة على تطبيق مبدأ الشكّ المهنيّ خلال التدقيق، بالإضافة إلى:

- تحديد وتقييم مخاطر الأخطاء الجوهرية في البيانات المالية المجمعة، سواءً كانت ناشئة عن الغشّ أو عن الخطأ، وكذلك تصميم وتنفيذ إجراءات تدقيق مستجيبة لتلك المخاطر، والحصول على أدلة تدقيق كافية وملائمة لتوفر أساساً لرأينا. إنّ خطر عدم اكتشاف الأخطاء الجوهرية الناتجة عن الغشّ أعلى من الخطر الناتج عن الخطأ، حيث أن الغشّ قد يشتمل على التواطؤ، التزوير، الحذف المتعمّد، سوء التمثيل أو تجاوز للرقابة الداخلية.

- الحصول على فهم للرقابة الداخلية ذات الصلة بالتدقيق لغايات تصميم إجراءات تدقيق مناسبة حسب الظروف، وليس لغرض إبداء رأي حول فعالية الرقابة الداخلية في الشركة.

- تقييم ملائمة السياسات المحاسبية المتبعة ومدى معقولية التقديرات المحاسبية والإيضاحات ذات العلاقة المعدة من قبل الإدارة.

- الاستنتاج حول ملائمة استخدام الإدارة لأساس الاستمرارية المحاسبي وبناءً على أدلة التدقيق التي تم الحصول عليها، فيما إذا كان هنالك وجود لعدم تيقن جوهري يتعلق بأحداث أو ظروف يمكن أن تثير شكاً جوهرياً حول قدرة الشركة على الاستمرار كمنشأة مستمرة. إذا استنتجنا عدم وجود تيقن جوهري، فإننا مطالبون بلفت الانتباه في تقرير تدقيقنا إلى الإيضاحات ذات العلاقة في البيانات المالية المجمعة، وإذا كان الإفصاح عن هذه المعلومات غير ملائم، فسنقوم بتعديل رأينا. إن استنتاجاتنا تعتمد على أدلة التدقيق التي تم الحصول عليها حتى تاريخ تقرير تدقيقنا. ومع ذلك، فإنه من الممكن أن تتسبب أحداث أو ظروف مستقبلية في توقف الشركة على الاستمرار كمنشأة مستمرة.

- تقييم العرض العام والشكل والمحتوى للبيانات المالية بما فيها الإفصاحات وفيما إذا كانت البيانات المالية المجمعة تمثل المعاملات والأحداث بشكل يحقق العرض العادل.

لقد تواصلنا مع الأشخاص المسؤولين عن الحوكمة بخصوص نطاق وتوقيت التدقيق المخطط له وملاحظات التدقيق الهامة، بما في ذلك أية نقاط ضعف هامة في الرقابة الداخلية التي تم تحديدها خلال تدقيقنا.

مراقب الحسابات

سهيل الخموسي

ATTIJARI FCP CEA
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

I.Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers,

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **32 991 805** Dinars, un actif net de **31 354 206** Dinars, un résultat bénéficiaire net de **3 387 570** Dinars et une Valeur liquidative de **16,883** Dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et les mouvements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises,

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport, Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles,

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.3 « **Évaluation des placements en obligations et valeurs similaires** » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fond commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fond commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** »

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers, Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative, Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait, Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs,

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle,

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement,

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion, L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister, Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci,

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit, En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion, Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, Si nous concluons à l'existence d'une incertitude, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée, Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport, Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds commun de placement à cesser son exploitation,
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle,
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit,

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N°94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne, A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire du fonds commun. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures du contrôle interne.

Tunis le, 09 Mars 2023

Le Commissaire aux Comptes :

P/ Expertise & Conseil International

Aymen EL ABED

BILAN

Au 31/12/2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIF	NOTE	31/12/2022	31/12/2021
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		30 277 121	40 989 021
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	2-1	30 277 121	37 168 304
b - Obligations et Valeurs assimilées	2-1	-	3 820 717
c - Autres Valeurs			
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		1 750 128	519 420
a - Placements monétaires		-	-
b – Disponibilités	2-2	1 750 128	519 420
AC 3 - Créances d'exploitation	2-3	964 555	61 612
AC 4 - Autres actifs			
TOTAL ACTIF		32 991 805	41 570 053
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-3	53 237	65 397
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-4	1 584 362	783 511
TOTAL PASSIF		1 637 599	848 908
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-1	30 407 174	39 615 653
CP 2 - Sommes distribuables	3-2	947 032	1 105 493
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		10	2 021
b - Sommes distribuables de la période		947 023	1 103 472
ACTIF NET		31 354 206	40 721 146
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		32 991 805	41 570 053

ETAT DE RESULTAT

Au 31/12/2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Rubrique	NOTE	31/12/2022	31/12/2021
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	4-1	1 868 397	2 016 521
a - Dividendes		1 855 141	1 743 622
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		13 256	272 899
c - Revenus des autres valeurs			
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	37 860	43 457
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 906 257	2 059 978
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	-689 262	-822 674
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 216 994	1 237 303
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-4	-36 230	-43 242
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 180 764	1 194 061
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-233 742	-90 589
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		947 023	1 103 472
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation			
(annulation)		233 742	90 589
* Variation des +/- values potentielles sur titres		1 269 010	-1 184 238
* +/- values réalisées sur cession des titres		1 013 610	2 546 537
* Frais de négociation		-75 814	-111 807
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 387 570	2 444 554

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

Au 31/12/2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Rubrique	31/12/2022	31/12/2021
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	3 387 570	2 444 554
a - Résultat d'exploitation	1 180 764	1 194 061
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	1 269 010	-1 184 238
c - +/- values réalisées sur cession de titres	1 013 610	2 546 537
d - Frais de négociation de titres	-75 814	-111 807
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-971 253	-226 245
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>	-11 783 256	-7 572 124
a - Souscriptions	31 344 597	38 687 496
* Capital	29 349 849	37 092 604
* Régularisation des sommes non distrib.	1 078 526	1 015 082
* Régularisations des sommes distrib.	916 222	579 810
b-Rachats	-43 127 854	-46 259 620
* Capital	-40 281 437	-44 295 067
* Régularisation des sommes non distrib.	-1 562 224	-1 273 521
- Régularisation des sommes distrib.	-1 284 193	-691 032
VARIATION DE L'ACTIF NET	-9 366 940	-5 353 815
<u>AN 4-ACTIF NET</u>		
a- En début de l'exercice	40 721 146	46 074 961
b-En fin de l'exercice	31 354 206	40 721 146
<u>AN 5-NOMBRE DE PARTS</u>		
a- En début de l'exercice	2 564 917	3 043 219
b- En fin de l'exercice	1 857 151	2 564 917
VALEUR LIQUIDATIVE	16,883	15,876
DIVIDENDES PAR PART	0,431	0,081
AN6 - TAUX DE RENDEMENT	9,06%	5,40%

ATTIJARI FCP CEA
NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31/12/2022

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DU FONDS

« **ATTIJARI FCP CEA** » est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne actions « CEA », régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 26 Novembre 2008, n° 37/2008.

Le capital initial du fonds s'élève à 100 000 dinars divisés en 10 000 parts de 10 Dinars chacune, Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

« **ATTIJARI FCP CEA** » est un fonds commun de placement de distribution, le dépositaire de ce fonds est ATTIJARI BANK, son gestionnaire est ATTIJARI GESTION.

Le fonds a été constitué le 11 mai 2009, et l'ouverture au public a eu lieu le 30 juin 2009.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation, Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués d'actions admises à la cote et sont évalués, en date du 31/12/2022, à leur valeur de marché, La différence par rapport au prix

d'achat ou par rapport à la clôture précédente constituée, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice, La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2022 ou à la date antérieure la plus récente, L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

2.3- Évaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Les placements en Obligations et valeurs assimilées sont constitués de bons de trésors assimilables.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésors assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur du marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- *Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;*
- *A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.*

2.4- Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice, Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

II. NOTES RELATIVES A L'ACTIF

2- 1- . Portefeuille Titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 30 277 121 DT contre 40 989 021 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Coût d'acquisition	30 554 234	42 390 592
- Actions et droits rattachés	30 554 234	38 828 592
- Obligations et valeurs assimilées	-	3 562 000
Plus ou moins-values potentielles	-277 112	-1 546 123
- Actions et droits rattachés	-277 112	-1 660 287
- Obligations et valeurs assimilées	-	114 164
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	-	144 552
Total	30 277 121	40 989 021

L'état détaillé du portefeuille se présente dans le tableau suivant :

CODE ISIN	DESIGNATION DU TITRE	NOMBRE DE TITRE	Coût d'acquisition	valeur au 31-12-2022	%Actif
CODE ISIN	Actions				
TN0002300358	AIR LIQUIDE	4 699	326 376	413 512	1,25%
TN0003400058	AMEN BANK	20 613	522 012	536 742	1,63%
TN0007830011	ASS MAGHREBIA	9 010	500 055	504 938	1,53%
TN0007140015	ASSAD	140 000	469 720	149 800	0,45%
TN0003600350	ATB	200 095	801 069	578 074	1,75%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	71 110	2 542 639	2 629 150	7,97%
TN0006610018	ATTIJARI LEASING	9 377	107 676	128 390	0,39%
TN0001800457	BIAT	35 083	1 922 890	3 098 110	9,39%
TN0002200053	BT	195 000	1 022 394	1 008 735	3,06%
TN0001300557	BTE	1 103	21 433	7 004	0,02%
TN0007670011	DELICE HOLDING	67 155	805 296	863 278	2,62%

TN0007570013	EURO CYCLES	49 885	1 221 315	1 268 027	3,84%
TN0003200755	ICF	3 400	501 252	305 782	0,93%
TN0007510019	LANDOR	113 977	800 045	685 116	2,08%
TN0006440010	MAGASIN GENERAL	3 531	79 659	38 700	0,12%
TN0007530017	ONE TECH	297 870	2 589 235	2 064 537	6,26%
TN0007610017	SAH	349 301	3 243 926	3 172 701	9,62%
TN0007740012	SAM	168 184	590 514	473 606	1,44%
TN0006590012	SIAME	343 535	1 183 082	1 306 807	3,96%
TN0006780019	SOMOCER	534 979	540 273	423 168	1,28%
TN0006530018	SOTETEL	208 785	1 247 997	621 344	1,88%
TN0006660013	SOTRAPIL	82 274	1 015 436	1 021 020	3,09%
TN0006560015	SOTUVER	302 255	1 639 933	2 629 316	7,97%
TNF8FC5GRV G9	SOTUVER NG 2022	75 850	381 196	593 906	1,80%
TN0001400704	SPDIT	31 700	311 270	240 920	0,73%
TN0001200401	TUNISAIR	1 000 000	767 974	480 000	1,45%
TN0007440019	TELNET HOLDING	407 589	3 279 069	3 116 018	9,44%
TN0007380017	TUNIS RE	18 161	142 284	126 945	0,38%
TN0007270010	TPR	385 313	1 664 104	1 572 848	4,77%
TN0007720014	UNIMED	30 706	314 106	218 627	0,66%
TOTAL			30 554 234	30 277 121	91.77%

Les mouvements sur le portefeuille-titres :

Libellés	Coût d'Acquisition	Intérêts courus	+/- Values Potentielles	Valeur Fin Exercice	+/- Values Réalisées
Solde au 31/12/2021	42 390 592	144 552	-1 546 123	40 989 021	-
Acquisitions de l'exercice	5 979 267	-	-	5 979 267	-
Actions et droits rattachés	5 979 267	-	-	5 979 267	-
Bons du trésor Assimilables		-	-	-	-
Remboursement et cession de l'exercice	-17 815 625	-	-	-16 691 167	-
Cession des actions et droits rattachés	-14 253 625	-	-	-14 253 625	1 013 610
Remboursement et cession des BTA	-3 562 000	-	-	-3 562 000	-
Variation des Plus ou moins-values potentielles	-	-	1 269 010	1 269 010	-
Variation des intérêts courus	-	-144 552	-	-144 552	-
Solde au 31/12/2022	30 554 234	-	-277 113	30 277 121	1 013 610

2-2. Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 1 750 128 DT contre 519 420 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Avoir en banque	1 738 013	536 013
Sommes à l'encaissement	309 655	423 754
Sommes à régler	-313 079	-446 075
Intérêts courus sur compte courant	15 539	5 728
Total	1 750 128	519 420

2-3. Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 964 556 DT contre 61 612 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes à recevoir	23	23
Souscriptions à encaisser	137 427	49 999
Frais de courtage à régulariser	-	11 586
Vente en Bourse	827 106	4
Total	964 556	61 612

III. NOTES RELATIVES AUX ACTIFS NETS ET PASSIFS

3-1- Capital :

<u>Capital au 31/12/2021</u>	
- Montant	39 615 653
- Nombre de parts	2 564 917
- Nombre de porteurs de parts	2 363
<u>Souscriptions réalisées</u>	
- Montant	30 428 376
- Nombre de parts	1900 257
- Nombre de porteurs de parts entrants	550
<u>Rachats effectués</u>	
- Montant	-41 843 661
- Nombre de parts	2 608 023
- Nombre de porteurs de parts sortants	932
<u>Autres effets s/capital</u>	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	1 269 010
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1 013 610
- Frais de négociation de titres	-75 814

Capital au 31/12/2022

- Montant	30 407 174
- Nombre de parts	1 857 151
- Nombre de porteurs de parts	1981

3-2. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2022 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Sommes distribuables de l'exercice	947 022	1 103 472
Sommes distribuables des exercices antérieurs	10	2 021
Total	947 032	1 105 493

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régl Souscription	Régl Rachat	Total
Sommes distribuables de l'exercice	1 180 764	612 472	-846 214	947 022
Sommes distribuables des exercices antérieurs	12	6	-8	10
Total	1 180 776	612 478	-846 222	947 032

3-3. Opérateurs Crédeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 57 237 DT contre 65 397 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Gestionnaire	49 910	61 309
Dépositaire	3 328	4 088
Total	57 237	65 397

3-4. Autres créiteurs divers

Au 31/12/2022, le solde de ce poste s'élève à 1 584 362 DT contre 783 510 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
CMF à payer	2 797	3 436
Dividendes 2010	447	446
Etat Impôt à Payer	5 322	6 476
Rachat à décaisser	1 518 586	773 152
Achat en Bourse	57 210	-
Total	1 584 362	783 510

IV. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4-1- Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 1 868 397 DT pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 contre 2 016 521 DT pour la même période de l'année 2021 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Revenus des actions et valeurs assimilées	1 855 141	1 743 622
Revenus des obligations et valeurs assimilées	13 256	272 899
Total	1 868 397	2 016 521

4-2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022, à 37 860 DT contre 43 457 DT au 31/12/2021 et représente le montant des intérêts sur compte courant,

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts/ compte courant	37 860	43 457
Total	37 860	43 457

4-3. Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 689 262 DT contre 822 674 DT au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	646 183	771 257
Rémunération du dépositaire	43 079	51 417
Total	689 262	822 674

4-4. Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 36 230 DT contre 43 242 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Redevance CMF	36 201	43 208
Impôts et Taxes	29	35
Total	36 230	43 242

V. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part

LIBELLE	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	1,026	0,803	0,384	0,568	0,413
Charges de gestion des placements	-0,371	-0,321	-0,275	-0,236	-0,207
Revenu net des placements	0,655	0,482	0,109	0,333	0,207
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,020	-0,017	-0,014	-0,012	-0,011
Résultat d'exploitation	0,636	0,466	0,094	0,320	0,196
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,126	-0,035	-0,012	0,076	0,102
Sommes distribuables de l'exercice	0,510	0,430	0,082	0,396	0,297
Variation des +/- values potentielles sur titres	0,683	-0,462	-0,307	-0,474	0,751

Plus +/- réalisées sur cession de titres	0,546	0,993	-0,138	0,122	0,554
Frais de négociation de titres	-0,041	-0,044	-0,029	-0,060	-0,081
+/- values sur titres et frais de négociation	1,188	0,488	-0,474	-0,412	1,224
Résultat net de l'exercice	1,824	0,953	-0,380	-0,091	1,420
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	1,188	0,488	-0,474	-0,412	1,224
Régularisation du résultat non distribuable	-0,260	-0,101	-0,213	-0,070	1,098
Sommes non distribuables de l'exercice	0,928	0,387	-0,687	-0,482	2,322
Distribution de dividendes	0,431	0,081	0,397	0,297	0,299
Valeur liquidative	16,883	15,876	15,140	16,142	16,524

5-2. Ratios pertinents

Ratios de gestion des placements	2022	2021	2020	2019	2018
Total charges / actif net moyen	2,00%	2.04%	2.00%	2,00%	2,00%
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,90%	1.94%	1.90%	1,90%	1,90%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0.10%	0.10%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,26%	2.81%	0.65%	2,59%	1,80%
Actif net moyen	36 200 738	42 473 313	44 011 530	35 305 619	16 741 992

5-3. Rémunération du gestionnaire

La gestion du fonds est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir de sa création. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds, en contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au 31/12/2022 s'élève à 646 183 DT TTC.

5-4. Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank », En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Cette rémunération est passée à 0,10 % HT de l'actif net par an depuis le 01 mars 2018.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2022 s'élève à 43 079 DT TTC.

5-5. Rémunération du Distributeur

La fonction de commercialisation est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération du distributeur est supportée par le gestionnaire Attijari Gestion depuis le 1^{er} mars 2018. En conséquence, Aucune rémunération n'a été constatée au titre de l'exercice 2022.